

CARTE ARCHEOLOGIQUE DE LA GAULE

NÎMES

édité sous la direction de Jean-Luc Fiches et Alain Veyrac
Académie des Inscriptions et Belles-Lettres,
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, C.N.R.S.

L'enceinte Augustéenne

Au premier rang des villes augustéennes par son étendue, Nîmes possède une enceinte d'une longueur légèrement supérieure à 6 km qui circonscrit une surface d'environ 220 ha. Elle dessine une figure irrégulière, généralement bien apparente dans les tout premiers plans représentant la ville (pl. XVIII). Entre ses extrémités nord-est (Mont-Duplan) et sud-ouest (Montaury), se développent, du côté de la plaine, de longues courtines rectilignes, et, sur les reliefs, des parties arrondies ou sinueuses, ainsi que des tronçons droits qui admettent des crémaillères. Même si son caractère de prestige ne fait aucun doute, son tracé est avant tout stratégique puisqu'il tient les crêtes et protège une vaste zone de plaine habitable. On doit également observer que le rempart a englobé les structures préexistantes de l'oppidum gaulois, sa tour monumentale notamment [1], ainsi que le sanctuaire de la Fontaine [125-136] : *P. Varène, 1992.*

Cette fortification constitue la plus grande construction antique connue à ce jour dans la ville : en effet, près de 130 000 tonnes de pierres ont été nécessaires à sa réalisation, provenant essentiellement des carrières toutes proches, dites de *Roquemaière* : *Canteduc* [47, 115], *L'Écho* [534], *Saint-Baudile* [542], *quartier d'Espagne* [596], *L'Hermitage* [597]. Seuls les chapiteaux de la porte d'Auguste [12], et vraisemblablement d'autres parties décorées, aujourd'hui disparues, ont nécessité l'emploi de la pierre de Lens, extraite de carrières situées à une vingtaine de kilomètres à l'ouest de la ville : *J.-C1. Bessac, 1985-1987.*

Pour la communauté nîmoise, « *une telle opération a représenté une charge énorme, quels que soient les contributions ou les dégrèvements consentis à cette occasion par l'autorité centrale* » : P. Gros, 1985b, p. 159. L'inscription de la *porte d'Auguste* [12] rend compte de l'aide impériale, mais la date qu'elle fournit (16-15 av. J.-C.) est ambiguë : « *L'inscription marque-t-elle l'achèvement de l'opération globale, ou plutôt son lancement ? La porte elle-même, ou du moins son décor architectural, étaient-ils achevés, ou les finitions se sont-elles poursuivies ensuite ?* » : P. Gros, 1985b, p. 159. J.-C1. Bessac suggère que cet énorme chantier aurait pu être réalisé en un an, au moins pour les parties en petit appareil : J.-C1. Bessac, 1985-1987, p. 33. Mais P. Gros rappelle que les inscriptions des quatre portes de *Sæpinum*, chez les *Samnites Pentri*, suggèrent un chantier d'une durée de dix à quinze ans : P. Gros, 1985b, p. 160. De récentes analyses architecturales [12] ont d'ailleurs montré le caractère très relatif de la date fournie par l'inscription par rapport à la construction de l'ouvrage, tout en confirmant l'appartenance de celui-ci à l'époque augustéenne.

Grâce aux travaux de P. Varène, on connaît mieux ce rempart. Sa hauteur moyenne jusqu'au chemin de ronde est évaluée à 9 m dans les secteurs de la *Tour Magne* et de la *porte d'Auguste*, mais on ne dispose d'aucune information sérieuse sur la forme et l'organisation des éléments situés au-dessus (merlons, créneaux, fenêtres de tir). Les caractéristiques des tours sont mieux connues. P. Varène en distingue deux types divisés en sous-groupes (fig. 73) : les tours de type A, les plus nombreuses, qui n'interrompent

pas la courtine, et celles de type B, qui la chevauchent. La base de ces tours était tantôt en petit [1, 6, 28. 37-39. etc.] ou en moyen [23. 26, 34] appareil, une seule affectant une forme rectangulaire [52]. On accédait à ces constructions par des portes pourvues de systèmes de fermeture et situées à leur base ou au niveau du chemin de ronde. De la découverte de débris de *tegulæ* dans l'une d'entre elles [23], on a pu déduire que certaines au moins étaient couronnées d'une toiture. La distance entre ces tours était assez normalisée, pour permettre, à partir des 43 connues, d'en restituer 80. On observe cependant que l'entre-axes le plus court est de 52 m [33, 34] alors que le plus long mesure 96,45 m [42, 43]. La grande majorité des murs se développe cependant entre 65 et 75 m, soit un entre-axes moyen théorique de 2 *actus* (71,04 m).

Les techniques de construction sont remarquablement homogènes : mur à parement de petits moellons insérant un blocage en *opus cæmenticium* ; constante épaisseur des murs de la courtine (2,10 m) et, à une exception près, des fondations des tours ; référence à une même unité de mesure ; régularité dans l'espacement des tours ; enfin, tracé cohérent et adapté au terrain. On observe néanmoins une certaine diversité : notamment dans l'épaisseur des fondations de la courtine, dans les nombreux changements de direction [4, 28, 34, 37, 40 etc.], ou bien encore dans l'introduction de tours de types « aberrants » par leur forme [34] ou leurs dimensions [50]. Pour expliquer ces différences, on a notamment évoqué les difficultés liées à l'implantation de l'ouvrage sur les terrains pentus, les imperfections des constructions réalisées en plaine, l'établissement des tours et des portes avant les courtines, ou encore, et plus sûrement, une réalisation par tronçons confiée à différents maîtres d'oeuvre de compétences inégales. En outre, entre *la porte Auguste* et *la porte du Cadereau*, deux assises de moyen appareil à la base de l'élévation accentuent l'aspect monumental de l'ouvrage en plaine.

Il est indéniable que, grâce aux travaux de P. Varène, nos connaissances sur l'enceinte se sont largement accrues au cours des dernières décennies ; on notera cependant, après lui, que les tronçons reconnus ne représentent, mis bout à bout, que 1,5 km, et qu'en conséquence, les conclusions établies ne peuvent être que provisoires : P. Varène, 1985-1987, p. 19-21 : 1992, p. 107-178.

-oOo-

A - De la Tour Magne à la porte d'Auguste

Sur la majorité de son tracé l'enceinte suit ici un cheminement très accidenté qui l'amène après plusieurs changements de direction à passer d'une altitude de près de 110 m au niveau de la Tour Magne à 45 m près de la porte d'Auguste. Ce tracé est celui que nous connaissons le moins, ainsi force est de constater qu'il a été établi en laissant une large part aux hypothèses. On y recense deux portes potentielles [5, 6]. et une dont l'existence ne fait aucun doute [7], tandis que l'identification des tours a été rendue difficile par l'éventuelle intégration de leurs vestiges dans le soubassement des moulins autrefois en activité dans ce secteur (fig. 74). Enfin on ne connaît qu'un seul point de raccord tour-courtine [1], sur le site de la Tour Magne, dont on s'est servi pour établir une chronologie relative de la construction du rempart, à savoir que la courtine partant vers le nord-ouest serait antérieure à celle venant de l'ouest.

I - Tour Magne (fig. 75-76)

Construite sur le Mont-Cavalier, au plus haut point de la ville dans un rentrant de

l'enceinte, la Tour Magne dominait autrefois de ses 36 m Augusteum établi autour de la source du dieu topique Nemausus : P. Varène. 1987. Cette tour monumentale se composait d'un soubassement polygonal, ou plate-forme, relié sur ses faces nord et ouest au chemin de ronde de la courtine et accessible depuis le sud par une rampe coudée longue de 70 m. Dans sa partie supérieure, l'édifice était formé d'une tour octogonale à décor de pilastres et de colonnes que devait à l'origine couronner une terrasse. On accédait à celle-ci par un escalier ménagé à l'intérieur de la tour dans laquelle une série de voûtes verticales servait à alléger la construction. Modèle exécuté par A. Pelet ; au M.A.N., n° 49. 319 : S. Reinach, 1917-1921, I, p. 69.

C'est au XIIe siècle que remontent les premiers textes qui font mention de la Tour Magne : elle jouait alors un rôle militaire puisqu'elle figure dans la liste des châteaux et forteresses livrés par Bernard Aton, comte de Nîmes, à Alphonse II, roi d'Aragon. Plus tard, elle fut utilisée pour la défense contre les Anglais, sous les règnes de Charles VI et Charles VII, puis, au cours du XVIIe siècle, lors des guerres de religion où elle fut englobée dans la construction d'un petit fort bastionné, démantelé au moment de la paix d'Alais. Entre-temps, au début du XVIe siècle, la stabilité de l'édifice avait failli être mise à mal par un jardinier nommé Traucat qui en évita entièrement le soubassement pour chercher un trésor. Des travaux de faible envergure commencèrent à être opérés sur le monument au début du XIXe siècle, lorsque celui-ci servit de télégraphe optique. Ils aboutirent, en 1843, à sa consolidation générale par l'aménagement intérieur d'une colonne (haut. 16,50 m ; diam. 3m). On a émis les hypothèses les plus diverses quant à la destination primitive de la Tour Magne :

- Temple ou trésor public : J. Astruc, 1737, p. 440 (il dit aussi : monument gaulois construit sous la direction des Grecs de Marseille).

En 1912, F. Mazauric interpréta le vide actuellement visible dans ce monument (fig. 77) comme le négatif laissé par une tour de pierres sèches préromaine, semblable à celle de l'oppidum voisin de Nages. Cette hypothèse a, depuis lors, été confirmée par les fouilles archéologiques entreprises à l'intérieur (Dracar, 30) et autour du monument [108-110], lesquelles ont permis notamment de retrouver des éléments de courtine de même nature que la tour primitive : H. Gallet de Santerre, 1964, p. 502 et 1966, p. 479. Cette dernière affectait la forme d'un pain de sucre (fig. 78-80) ; « en forme d'un tronc de cône aux pentes inégales, plus raides à l'est qu'à l'ouest, c'était une tour d'angle en saillie sur ses deux courtines » (c'est-à-dire sud et ouest). Elle avait les dimensions suivantes : 12,70 x 17,20 m à la base, haut. max. 18 m environ : M. Py, 1981a, p. 35-36.

M. Py y distingue deux états successifs : un premier bastion quadrangulaire du début du IVe siècle av. J.-C., puis une tour ovale du IIIe ou du IIe siècle av. J.-C. : M. Py, 1992, p. 119-120.

Sa monumentalité et sa position en faisaient à la fois un édifice de prestige et d'importance stratégique qui marquait l'emplacement du sanctuaire de la source dédiée à Nemausus et protégeait l'oppidum indigène. Ceci explique que les conquérants se soient attachés à l'intégrer dans une nouvelle tour qui, avec une hauteur double, symbolisait la suprématie du nouveau pouvoir et signalait au loin la présence du lieu de culte consacré désormais à Auguste et à sa famille : F. Mazauric, 1912b, p. 292-294 ; - P. Varène, 1963 ; - P.-A. Février, 1981 ; - P. Varène, 1983a et b ; 1989, p. 38-39 ; - M. Janon, 1991, p. 749-752 ; - M. Py, 1992, p. 119-121 ; - P. Varène, 1993, p. 67-84, fig.

Monnaies.

Dans « une des croisées feintes de la Tour Magne » monnaie VOLC AREC (BN 2677), et « à l'intérieur presque au niveau de la base et sous la ligne d'aplomb qui correspondrait à

l'escalier du haut», monnaie de Nîmes au crocodile : J.-F.-A. Perrot, 1840b, I, p. 266-267. Une monnaie de Domitien a été trouvée en nettoyant les joints du parement extérieur du monument, entre deux moellons ; l'emplacement exact a été relevé par P. Varène (musée de Nîmes) : V. Lassalle, 1959-1960, p. 5 ; - H. Gallet de Santerre, 1962, p. 632.

Pierres de fronde.

Comme aux abords de la tour monumentale de l'oppidum de Nages (Gard), on a découvert près de la Tour Magne de nombreuses pierres de fronde. Selon Fr. Germer-Durand, derrière la guinguette du Mont-Cavalier, une vigne dite des coquilles livrait « *non seulement des coquilles d'huîtres et autres coquillages marins, mais encore des débris de vases et de nombreux cailloux de fronde* » : Fr. Germer-Durand, 1874, p. 20.

De son côté, Fr. Durand notait qu'au début du siècle, les promeneurs terminaient leur visite du monument en recherchant dans les environs « *les nombreux cailloux roulés du Rhône d'une grosseur moyenne intermédiaire entre l'œuf de pigeon et l'œuf d'une petite poule* » : Fr. Durand, 1925a, p. 28.

2 - place Guillaume-Apollinaire (DW 282, 290a, 291a)

En 1960 (Dracar, 94), dans l'emprise d'une tranchée implantée parallèlement à la face nord de la Tour Magne, on a mis fortuitement au jour et détruit une petite parité du parement extérieur de l'enceinte et de son blocage. Ces vestiges se trouvaient dans l'alignement de ceux qui étaient autrefois visibles en coupe dans le mur de clôture du jardin de la Tour Magne. Depuis celle-ci jusqu'à la tranchée, on connaît désormais 17 m du parement extérieur de la courtine. Plus loin, vers le nord et jusqu'à son changement de direction vers le nord-est, la courtine a été observée à différentes reprises (1961, 1962) par P. Varène sur les parcelles (fig. 81). Très mal conservée, elle n'est souvent présente que sous la forme de blocages : P. Varène, 1992, p. 20-21, plans fig. 4-6 et fig. 89-90.

3 - rue Ménard (voirie)

En 1962 (Dracar, 95), O. Rappaz a observé, à l'emplacement supposé de l'enceinte augustéenne, une maçonnerie antique (larg. 1,40 m) passant sous la rue Ménard : P. Varène, 1992, p. 21, fig. 5.

4 - rue des Gazons (DT 472. voirie)

En 1911, on pouvait suivre le tracé du rempart « *dans le sous-sol d'une partie du chemin du Gazon, jusqu'à la porte Cancière sur l'ancien chemin d'Alais* » : É. Mazel, 1911, p. 704.

Des restes du rempart romain ont été vus en creusant une canalisation d'eau : É. Espérandieu, 1929e, p. 122 ; - A. Blanchet, M. Louis, 1941, p. 56, n° 51.

En août 1929, « *des ouvriers procédant à l'extension de la canalisation d'eau du côté nord-est de la ville ont mis au jour la partie des antiques remparts qui vont tout le long de la crête du Mont-Duplan à la Tour Magne. D'autre part, une sépulture ancienne a été aussi découverte aux abords de la cité* » : information archéologique dans *Mémoires de l'Institut Historique de la Provence*, 1929, p. 305.

Suite à la découverte, en 1960 (Dracar, 39), de morceaux de courtine dans la propriété Ausset, P.-M. Duval et P. Varène ont effectué une fouille l'année suivante. Le rempart a pu être observé sur une longueur de 10,70 m. Très mal conservé, il présentait une épaisseur maximale de 2,05 m (pour 2,81 m à l'origine) et son parement n'existait guère que sur 6

assises, soit une élévation de 0,67 m. Le tracé de la rue des Gazons, souvent confondu avec celui du rempart, est situé nettement en retrait vers l'extérieur où il semble implanté sur les talus occasionnés par la destruction de celui-ci : *H. Gallet de Santerre, 1962, p. 632 ; - P. Varène, 1992, p. 24, fig. 7A-8-91.*

5 - rue de la Porte-Cancière prolongée

Porte (?).

La présence de pattes d'oie convergeant vers cet endroit depuis l'intérieur comme de l'extérieur de la ville permet de restituer l'emplacement d'une porte : *J. Benoît, 1981, p. 74.*

6 - rue Démians (DP 416a, voirie)

Tour (?) et poterne (?).

En 1961 (Dracar, 96). au débouché de la rue Démians sur le rond-point des Trois-Fontaines. O. Rappaz a signalé l'existence de restes de maçonnerie antique qui étaient inclus dans le mur de façade d'une maison. La plus grande partie de ces vestiges appartenait à un tronçon de courtine (long. visible 1,40 m) aligné sur le mur de la maison moderne dans le prolongement duquel se trouvait un mur perpendiculaire, large de 1,78 m. La position de cette dernière structure ainsi que son épaisseur très caractéristique ont conduit P. Varène à formuler l'hypothèse qu'il pourrait s'agir d'un reste de tour (tour Démians ?) de forme rectangulaire avec petit côté extérieur en demi-cercle. Ces vestiges sont restés longtemps visibles, mais aujourd'hui (1996) on n'en retrouve aucune trace : *P. Varène, 1992, p. 26-27 et fig. 7 B-92.*

À l'est de cette tour Démians, il existe un petit vallon inséré entre les collines nord et nord-est qui livre passage, depuis au moins le début du XVIIe siècle, à la rue du Crémat prolongée par celle des Trois-Fontaines. L'existence de cet axe viaire perpendiculaire au rempart, le fait que celui-ci passe à proximité d'une carrière antique [542] et de la chapelle Saint-Baudile [549], implantée à l'endroit où la légende place la décollation de ce martyr, constituent un faisceau d'éléments qui ont conduit P. Varène à envisager un nouveau passage dans le rempart à cet emplacement : *P. Varène, 1992, p. 27-28 et fig. 7 B.*

7 - rue Bonfa (voirie, DN 483)

Porte.

A. Pelet, en 1854, situe cette porte à propos de la découverte d'un militaire à Barjac : « on a découvert un autre [milliaire] dans le département du Gard sur cette route d'une moindre importance qui conduisait de Nîmes au pays des Helviens, en sortant par la porte romaine dont on voit encore des restes au bas de la colline appelée Puech Janon (ancien Puech Jasieu ou Puech des Juifs, aujourd'hui Mont-Duplan) » : *A. Pelet, 1854a, p. 140-141.*

Selon Fr. Germer-Durand. il existait, en 1874, au bout de la rue de la Garrigue (prolongement de la rue Enclos-Rey jusqu'à la rue Bonfa) « *une porte dont deux énormes blocs indiquent encore la place. C'est aussi par là que l'aqueduc amenant les eaux de la Fontaine d'Eure entrain dans l'antique Nemausus* » : *Fr. Germer-Durand, 1877, p. 6 ; - P. Varène 1992 p. 30 et n. 85.*

En 1911, «là aux pieds de la jeune église Saint-Luc et au moment de prendre la descente de La Croix-de-Fer, nous remarquons à droite deux blocs calcaires. bases évidentes de la vieille porte murale qui a donné son nom à la rue de la Posterle» : *É. Mazel. 1911, p. 704-705 ; -P. Varène, 1992. p. 30etn. 85.*

Selon É. Mazel, des traces du mur d'enceinte étaient visibles dans une petite propriété en bordure du chemin du Mont-Duplan. Lors de travaux d'alignement réalisés en 1943, trois pierres en grand appareil d'un jambage de la porte ont été arrachées. « Le polissage des parties destinées à être vues et la taille rudimentaire des autres, plus la présence de l'excavation rectangulaire dite trou de louve, indiquaient une facture et une mise en place de la période gallo-romaine [...] Ces vestiges se trouvaient à mi-distance entre les n° 18 et 20 de la rue Bonfa dans la perspective de la rue des Moulins établie sur l'ancien tracé des remparts et légèrement au-dessus de la rue de la Posterle » : *H. Bauquier, 1945a, p. 2-3 ; - P. Varène, 1992, p. 30 et n. 86-89.*

8 - rue de la Poudrière (DO 743)

On a longtemps cru que le rempart passait à cet endroit. En 1891, on voyait des vestiges de l'enceinte dans le soubassement de la maison des Frères des écoles chrétiennes située à proximité de la rue de la Poudrière (école M. Bonnafoux) : *H. Bazin, 1891, p. 31-32 ; - L. Bruguier-Roure, 1899, p. 58.*

Après avoir parlé des tours-moulins qu'il croyait d'origine romaine (fig. 74), É. Mazel affirmait en 1911 que « *ces témoins d'un autre âge sont reliés entr'eux par de nombreux restes de l'ancien mur subsistant encore dans quelques propriétés attenantes, et avec la « maison du prophète » naguère occupée par les frères de la doctrine chrétienne* » : *É. Mazel, 1911, p. 706.*

En 1945, dans son plaidoyer pour la remise en place des vestiges de la porte de la rue Bonfa, H. Bauquier estimait qu'il s'agissait d'un document intéressant « *faisant suite aux parties encore visibles dans l'enclos Prophète* » : *H. Bauquier, 1945a, p. 2.*

Dans la cour de l'école M. Bonnafoux, construite à l'emplacement de l'enclos Prophète, M. Cazal a reconnu, en 1984, des vestiges de construction antique à la base d'un mur de soutènement de direction nord-sud. Ces observations réalisées par suite de la dégradation de l'enduit moderne recouvrant cette structure et complétées par l'implantation de trois sondages, ont permis de retrouver le parement présumé antique, sur une longueur supérieure à 48 m. P. Varène exclut cependant que ce mur ait appartenu à l'enceinte en raison de son tracé dans le voisinage [9] et des indications portées sur le plan parcellaire de 1686 : *P. Varène, 1992, p. 31-33, fig. 10 et 94.*

En fait, un diagnostic conduit en 1994 (collège du Mont-Duplan) a permis à M. Piskorz de montrer que ce mur de terrasse ne pouvait être antérieur au XVIIIe siècle : *M. Piskorz, Notice, dans J.- L. Massy (dir.), 1994, p. 95, fig. 19.*

9 - rue de la Poudrière (DO 738, 1168)

En 1984, à la base d'un très haut mur de soutènement qui sépare les propriétés Marcellin et Blanc de celle de l'école M. Bonnafoux, P. Varène a vu, sur une élévation maximale de 1 m, trois tronçons de blocage antique en arrachement, d'une longueur totale de 25.20 m (3,90 m, 15m, 6.30 m) : *P. Varène, 1985-1987. p. 18 ; 1992, p. 32-33, fig. 10 et 93.*

10 - rue d'Aquitaine

Tour

Selon le Dr Mazel, on aurait découvert au début du XIXe siècle « *des épaves* » du mur d'enceinte dans la rue d'Aquitaine : *É. Mazel, 1911, p. 706.*

On voyait encore en 1874, des vestiges d'une tour romaine « dans un jardin de la rue d'Aquitaine » : *Fr. H Germer-Durand, 1877, p. 10 ; - P. Varène, 1992*

11 - boulevard Étienne-Saintenac (DO 812)

« L'appareil romain » du mur d'enceinte était, semble-t-il, visible à la fin du XIXe siècle « dans la cour la plus occidentale de la caserne d'infanterie » qui correspond aujourd'hui (1996) au mess de garnison, près de la cité administrative. En 1962, P. Varène n'a pas pu vérifier sur le terrain le fondement de cette information : *H. Bazin, 1891, p. 31-32 ; -L. Bruguier-Roure, 1897, p. 58 ; - É. Mazel, 1911, p. 706 ; -Th. Picard, 1901a, p. 51 ; - P. Varène, J 1992, p.34.*

Tout au long de ce parcours l'enceinte évolue en plaine entre 40 et 45 m d'altitude. Son tracé, formé de segments rectilignes, se confond, en bordure du boulevard Amiral-Courbet, avec le rempart médiéval dans lequel certains des ses vestiges apparaissaient autrefois en remploi [12]. Il s'agit d'un des parcours qui a été bien reconnu par des observations ponctuelles [12-22] et surtout par des fouilles archéologiques [12, 23-26]. On y retrouve l'un des passages monumentaux [18] qui permettait aux produits des égouts de s'écouler à l'extérieur de la ville ainsi que les vestiges de modifications [23] intervenues à la suite de l'implantation de l'amphithéâtre. L'environnement du rempart est désormais mieux cerné sur ce tronçon ; on y distingue notamment deux voies intra-muros [23-26] et des zones funéraires [23]

12 - place Gabriel-Péri

Porte d'Auguste (fig. 82).

Située à l'est de l'enceinte, la *porte d'Auguste*, autre-fois appelée *porte d'Arles* (*porta Arelatensis*) est une construction monumentale bâtie en grand appareil qui marquait, en venant de Beaucaire, l'entrée de la voie Domitienne dans la ville.

Histoire du monument.

En 1390, à l'initiative de Charles VI (qui ordonne dans une lettre qu'un château fort soit construit au « *Sonal des Carmes auxquels sont deux grosses tours accouplées de gros murs* » : L. Ménard, 1758, III, p. 39), elle fut englobée dans la construction d'une forteresse destinée à renforcer la défense de la ville et J. Deyron connaissait l'existence des deux tours qui la flanquaient, lesquelles avaient été doublées par une maçonnerie moderne pour obtenir une épaisseur de 3,30 m : « *Dans les mesures de ce chasteau, sont encore visibles une partie de deux grosses tours antiques de la mesme matière et ordre d'architecture que nos autres bastiments romains [...]. Et si ce bastiment n'estoit pas ruiné, ou qu'il n'eut pas été revestu de nouvelles maçonneries pour en faire un chasteau de deffense à la moderne ; on verroit qu'il conviendroit fort bien à un édifice de la qualité de la basilique dont il s'agit.*» En 1724, H. Gautier constatait à son tour que les blocs trouvés sur cet emplacement ne pouvaient évoquer qu'un ouvrage antique : « *par rapport aux gros blocs que l'on en a tirés, il paraît bien qu'il (le château) a été bâti du temps des Romains* » : H. Gautier, 1724, p. 36.

Contrairement à ce que l'on a souvent dit, L. Ménard fut également convaincu de l'existence à cet endroit d'un monument romain, mais il pensait, contre toute logique, qu'il s'agissait du Capitole : « *La position du Capitole de Nîmes ne me paraît pas douteuse. Cet édifice doit avoir été construit à l'endroit où était autrefois le château royal de la ville attendant aux anciennes murailles et aujourd'hui occupé par les Dominicains. Les fragments de la meilleure antiquité qui se sont trouvés sous les ruines de ce château nous en fournissent une preuve certaine. De ce nombre sont de gros blocs de pierre, tous de la*

beauté et de la grosseur de ceux qui ont été employés aux autres édifices romains ; quantité de statues et une infinité de médailles. Mais ce qui frappe le plus et achève la conviction, ce sont d'anciennes tours de dix toises de haut (environ 20 m) enrichies de divers ornements d'architecture qui étaient cons-truites dans cet emplacement et qui existaient avant qu'on y bâtit le château royal sous le règne de Charles VI. » : L. Ménard, 1758, p. 115.

Partiellement détruit pendant les guerres de religion du XVI^e siècle, le château royal avait été donné aux Frères Prêcheurs avant de devenir bien national (fig. 83). En 1793, les démolitions du rempart de la ville entraînèrent la redécouverte de la porte d'Auguste en même temps que la disparition de ses deux tours semi-circulaires à l'exception de leurs bases moulurées (*en 1996, sur le trottoir du boulevard, le tracé de ces deux tours est encore matérialisé par des dalles ; deux niches ménagées sur les bas-côtés du monument montrent leurs bases ouvragées*). Peu après sa mise au jour, l'édifice dont on n'avait pas saisi toute l'importance faillit être démantelé. Il ne dut son salut qu'à l'intervention d'A. Vincent, membre de l'Académie de Nîmes (1771-1830), qui fit notamment remettre à sa place l'inscription qui venait d'être partiellement renversée : *A. Pieyre, 1886-1887, p. 57-58.*

Par ailleurs, les affirmations d'un témoin oculaire très compétent, P. Malosse, Commissaire à la recherche des monuments d'Arts et Sciences du département, laissent à penser que l'on ne put rattraper qu'incomplètement le mal déjà fait : *« Les dégradations cessèrent ; mais le mal étoit déjà opéré. La partie supérieure de l'édifice n'existoit plus les pierres qui formoient la frise et l'architrave avoient été brisées et précipitées par terre avec le reste des démolitions du rempart ; et l'inscription que l'on auroit pu y lire en entier avoit conséquemment disparu. La réflexion malheureusement trop tardive, la curiosité de savoir quel pouvoit être cet édifice et ce que portoit l'inscription firent naître le désir de réunir tous les débris qu'on en pourroit retrouver. [...] L'amour de la patrie et des arts ne manqua pas d'exciter le zèle de quelques bons citoyens, et le même jour leur vit mettre la main à l'œuvre.*

On sépara toutes les pierres sur lesquelles on aperçut les traces des caractères. Le plus grand nombre fut retrouvé : quelque-unes avoient déjà péri, et toute recherche devint inutile. Cette première opération faite, on s'attacha à les réunir. Il étoit impossible de le faire par les joints, tant elles étoient mutilées. Il fallut y parvenir en majeure partie par la découverte des mots qui la composoient » : P. Malosse, 1803, p. 64-66.

Description et fouilles.

Cette porte se compose de deux grandes arcades centrales (larg. 3,96 m ; haut. 6 m) et de deux petites baies latérales (larg. 1,93 m ; haut. 4 m). Les grands passages défendus à l'origine par des portes à deux vantaux doublées de herses, étaient réservés au trafic charretier et les autres servaient d'accès piétonnier (fig. 84-85). Le monument dans son ensemble est large de 39,60 m et forme une saillie de 5,23 m sur le rempart. Il s'ouvrait sur une vaste cour (larg. 10 m ; long. 13 m), qui était bordée, dans le prolongement des arcades, de galeries couvertes. En façade, l'entablement général de l'édifice est essentiellement supporté par de grands pilastres d'ordre corinthien, et accessoirement par deux avant-trains de taureaux et une demi-colonne. À la suite de H. Kähler, A. Roth-Congès a observé que le petit côté du chapiteau du pilastre sud présentait un décor moins évolué que sa face principale et celle des trois autres chapiteaux. Ce petit côté aurait été réalisé avant l'édification de la tour voisine, le reste du décor architectonique étant exécuté à la fin des travaux, soit quelques années après : *H. Kähler, 1939, p. 18 ; A. Roth-Congès, P. Gros, 1983, p. 135.*

La frise surmontant l'édifice portait une inscription sur deux lignes (fig. 86) -

Imp(erator) Caesar dwif(ilius) Augustus co(n)s(ul) XI trib(unicia) potest(ate) VIII /

portas murosq(ue) col(oniae) da[t]

-qui désignait Auguste comme donateur des portes et de l'enceinte de la ville en 16-15 av. J.-C • C 1 L XII, 3151 ; -H.G.L., XV, 112.

En 1849, A. Pelet entreprit de dégager complètement le monument dont la base était encore ensevelie dans le sol (fig. 87). À cette occasion, il mit au jour la voie antique : « *Le pavé romain, presque tout conservé sous le grand arc de droite, est formé de fortes dalles de 0,30 m d'épaisseur, longues de 2 à 3 m, d'une largeur irrégulière, mais parfaitement juxtaposées ; ce pavé formait un seul dos-d'âne sur toute la largeur des grandes entrées ; un aqueduc placé sous ce pavé facilitait l'écoulement des eaux de l'Agau* ». « *Entre deux gros murs de la partie intérieure de l'enceinte* », on trouva 15 monnaies dont 9 furent identifiées comme étant antérieures à Antonin. A. Pelet attribuait leur présence à un remaniement de l'enceinte sous cet empereur. Considérant par ailleurs qu'il était singulier de trouver une petite colonne d'ordre ionique entre les arcs des grandes ouvertures d'un édifice à pilastres corinthiens, il avait émis l'hypothèse que cette colonnette marquait l'origine du comput des militaires de la voie Domitienne : A. Pelet, 1852a, p. 242-245.

Mais des mesures précises permettent de placer le point de départ à plus de 100 m à l'intérieur de l'enceinte augustéenne, à la jonction des rues Nationale et Xavier-Sigalon : J.-C1. Bessac et alii, 1987, p. 73.

En 1867, « *on agrandit l'espace libre derrière la porte d'Auguste et on dégagaa le monument du côté de la tour gauche* » : J. Igolen, 1933-1935b, p. 112.

Les travaux entrepris en mars 1870 dans l'ancienne gendarmerie pour prolonger la rue Nationale jusqu'au boulevard Amiral-Courbet n'ont pas donné lieu à de nombreuses découvertes. H. Revoil, chargé de la surveillance du chantier, signalait toutefois la mise au jour d'un fragment d'inscription antique et de deux éléments d'architecture d'époque gothique : E. Germer-Durand, 1871, p. 79-80.

En 1929, on a reconnu dans une tranchée et aussitôt démolie une partie des fondations de la tour située au sud de cette porte : É. Espérandieu, 1929e p.147.

Enfin, P.-M. Duval a dirigé une fouille partielle de cet édifice, en juillet et septembre 1964 (Dracar, 19). L'implantation de plusieurs sondages lui ont permis de reconnaître les fondations du monument qui sont formées de blocs en grand appareil posés à sec et les états successifs des niveaux de circulation de la voie (*dallage puis plusieurs empièvements*). Par ailleurs, la canalisation de section rectangulaire (larg. 1,14 m ; haut. 1.25 m) déjà connue d'A. Pelet a pu être étudiée sous le passage charretier nord, de même qu'une seconde de forme semi-circulaire (larg. 2,36 à 2,37 m ; haut. 1,39 à 1,405 m), découverte au-dessous du second passage charretier. Cette dernière conduite, dont le radier était dallé et dans laquelle on pouvait accéder par deux regards, recevait les eaux de la précédente à l'extérieur de la ville. Son aménagement a été effectué aussitôt après l'implantation des fondations du monument d'époque augustéenne ; la construction de la canalisation à section rectangulaire est beaucoup plus tardive. Le mobilier recueilli se composait de céramiques (antiques et modernes mêlées) et de fragments d'architecture quelquefois utilisés en remploi : A. Pelet, 1847-1848b, p. 43-66 avec pl. ; 1850c, p. 36-37 ; - A. Michel, 1877-1988, p. 85-88 ; - A. Pieyre, 1886-1887, p. 57-60 ; - E. Bondurand, 1924 ; - A. Grenier, 1931, p. 317-319 ; - J. Igolen, 1933-1935b. p. 109-112 ; - A. Blanchet, M. Louis, 1941, p. 53-56 ; - J. Igolen, L. Salle, 1959, p. 73-75 ; - H. Gallet de Santerre, 1966, p. 478 ; -V. Lassalle, 1976, p. 173-174 ; - Chr. Lacour, 1989 ; - P. Varène, 1992, p. 40-41.

13 - au n° 25, boulevard Amiral-Courbet (DO 825)

Aménagement hydraulique. En 1872, la démolition de la gendarmerie, entre le Grand Temple et la porte d'Auguste, a permis la mise au jour « *des anciens remparts* » et d'un « *aqueduc romain avec un vaste réservoir* » sur les parois duquel on voyait des marques d'ouvriers. En 1992, Chr. Lacour a montré à A. Veyrac l'emplacement muré de ce réservoir. P. Varène pense que cet aménagement hydraulique aurait pu jouer un rôle dans le système antique d'évacuation des eaux vers l'extérieur de la ville : A. Michel, 1988 p. 20 ; - P. Varène, 1992.p.41.

14 - aux n° 23, 23 bis et 25, boulevard Amiral-Courbet (DO 825 à 827)

L'exploration de la plupart des caves, situées immédiatement au sud de la porte d'Auguste (fig. 88), a été réalisée à l'initiative de P. Varène en 1961 et complétée en 1968 (Dracar, 104). Leur exploration lui a permis de constater que l'enceinte augustéenne y est conservée nettement en retrait des façades modernes, sur une longueur discontinue de l'ordre de 45 m avec une largeur comprise entre 2,67 m et 2,70 m et une élévation maximale de 1,70 m. Dans l'une d'entre elles, il a vu la jonction entre la porte d'Auguste et la courtine : P. Varène, 1992, p. 34-35 (*situation des vestiges, fig. 11-13*), photos, fig. 96a et b.

15 - boulevard Amiral-Courbet (DO 828)

Vers 1850, une grande partie du rempart romain existait, selon A. Pelet, sous le couvent des Domini sains (Grand Temple) : A. Pelet, 1855-1856, p. 121. En 1874, Fr. Germer-Durand constate que la courtine «constitue un massif sur lequel le mur de droite du Grand Temple [ancienne église des Dominicains] vient s'appuyer ainsi que ses contreforts». Il ajoute que c'est ce même mur dont le couronnement intact formait la terrasse de l'ancienne gendarmerie, mais il regrette que cette portion ait été démolie : Fr. Germer-Durand, 1877, p. 3. Dans la plus méridionale des caves explorées par P. Varène [14], qui est située entre le Grand Temple et le boulevard *Amiral-Courbet*, celui-ci a observé un morceau de courtine servant, selon toute vraisemblance, de fondation au mur latéral est de cet édifice religieux (Dracar, 104) : P. Varène, 1992, p. 35-36, fig. 11 et 12.

16 - place du Grand-Temple (voirie)

En 1988, lors de la pose d'une canalisation, M. Célié et A. Veyrac ont observé et relevé un petit tronçon de courtine qui s'inscrit parfaitement dans le tracé qu'en donnait, pour ce secteur, P. Varène : D. Darde (*corn.*). 1990 p. 152.

17 - boulevard Amiral-Courbet (EY 537, 536)

Tours. En 1871, E. Germer-Durand signalait la découverte d'une inscription lapidaire dans la cave du lycée (*actuel musée archéologique*), laquelle avait été « *creusée et construite, il y a une trentaine d'années sur un point des murs romains où se trouvait une tour appelée, au Moyen Âge. tour du Temple* », puis au XVI^e siècle, tour du Collège : E. Germer-Durand, 1871,p.195.

À l'emplacement des cuisines du lycée (*ou collège après la Révolution*), devaient se trouver les deux tours romaines du *Castellum de Morroicipio* (*mentionné dans le cartulaire du chapitre de Nîmes*) dont l'une est également appelée tour du Marché-aux-Bœufs : Fr. Germer-Durand, 1877, p. 10 et 59.

En 1891, dans son guide du touriste archéologue, H. Bazin écrivait que l'on retrouvait le rempart dans les caves de l'ancien lycée : H. Bazin, 1891 : p. 28. É. Mazel affirmait, en 1911 : « *des traces nombreuses ont été relevées de tout temps sur ce parcours notamment [...] dans le sous-sol de l'ancien lycée* » : É. Mazel, 1911, p. 702, n. 1.

En 1934, F. Mazauric qui reprenait à son compte les écrits de Fr. Germer-Durand, croyait pouvoir préciser, sans cependant nous faire connaître les éléments sur lesquels il s'appuyait, qu'une tour existait « à l'entrée de la rue Poise autrefois appelée rue du Collège » : F. Mazauric, 1934, p. 132.

En 1961, sachant que les caves du musée archéologique et de la galerie Jules-Salles étaient désormais comblées (*c'est toujours le cas en 1996*), P. Varène n'a pas trouvé de preuves archéologiques permettant de corroborer les témoignages anciens, exception faite du remploi de quelques moellons d'apparence antique observés dans une cave à l'angle de la rue Poise et du boulevard Amiral-Courbet. Ses travaux sur les séquences de tours permettent cependant d'envisager la présence de deux tours, l'une à la jonction du musée archéologique et de la galerie Jules-Salles, l'autre au débouché de la rue Poise sur le boulevard Amiral-Courbet : P. Varène, 1992, p. 37-38, fig. 11.

Sur l'emplacement de la salle publique du Collège (*actuel musée archéologique*), on a découvert au XVII^e siècle « quatre pierres de marbre sans lustre et sans façon » que le père d'A. de Rulman fit tailler en trois belles tables : A. de Ruiman, 1627a, f° 99.

Inscription

- 1. Épitaphe de Cassia Severa, par Cassia [- - -] (perdue). II^e siècle apr. J.-C. : C.I.L., XII, 3510 ; -H.G.L., XV, 740.
- 2. Partie supérieure d'une stèle funéraire, trouvée, dans des démolitions, à l'ancien lycée (musée de Nîmes, inv. n° 893.18.1). Fin I^{er}-II^e siècle apr. J.-C.

18 - à la jonction de la rue des Greffes et du boulevard Amiral-Courbet (voirie, EY 536, 607)

Porte des Eaux.

La porte des Eaux, mentionnée pour la première fois au XVII^e siècle, marquait l'un des emplacements où les eaux du réseau d'égouts de la ville s'évacuaient vers l'extérieur à travers l'enceinte augustéenne. Ses vestiges monumentaux ont été observés à plusieurs reprises. Son nom, porte des Eaux (porta Aquarum), lui a été donné par Fr. Germer-Durand, en 1874: Fr. Germer-Durand. 1877, p. 14.

Au XVII^e siècle, J. Deyron indique qu' « une sortie [d'égouts] en la partie orientale de nostre ville, se fait en trois grandes bouches se joignantes, qui donnent issue aux eaux des Acqueducs, et à celles du canal qui estoit sur terre : toutes trois faites de gros quartiers de pierre dure, avec moulures et ornement en dedans la ville, de la mesme construction et ordre d'architecture de la muraille d'icelle. Cette muraille a dans son épaisseur des lieux vuides pour descendre des grilles de fer mobiles qu'on eslevoit avec un tour, pour donner liberté au cours des eaux, lors de leur grande abondance, et éviter l'inondation. Et ainsi puisque la muraille de nostre closture est faite a l'endroit desdits Acqueducs, d'une construction toute expresse pour eux, ensemble le vuide des grilles : et qu'à leur endroit il n'y a rien de nouveau ny de racommodé entre la muraille et les bouches, que tout le bastiment est bien lié, et d'un mesme temps ; il s'ensuit necessairement que la construction des Aqueducs de la Fontaine a précédé celle ^B de la muraille de la closture » : J. Deyron, 1656, ^H p. 16-17 ; - P. Varène, 1992. p. 38.

Vers 1700-1730, S. Maffei a remarqué « un jour dans un endroit du mur en dehors, assez près de terre, trois grandes pierres » ; « elles servaient à former une espèce de grandes portes, qui pouvoient, ce semble, servir pour donner passage à des eaux [...] » : S. Maffei, 1733, p. 154 ; - P. Varène, 1992, p. 38.

Vers 1792-1800, J.-C. Vincens et J.-B. Baumes ont écrit que « vers le milieu des Calquières (boulevard Amiral Courbet actuel) il [...] existait une [porte] à trois arcades unies, découverte il y a peu de temps et [qui] ait resté jusqu'alors ignorée » : J.-C. Vincens, J.-B. Baumes, 1802, p. 538 ; - P. Varène, 1992, p. 38-39.

Entre 1800 et 1840, sans avoir été, semble-t-il, témoin oculaire, A. Pelet rapporte que « la neuvième [porte] existait encore il y a une vingtaine d'années. Elle se composait de deux arcades sans ornement, séparées par un pied-droit. Sa démolition est d'autant plus regrettable que placée au prolongement de la rue des Greffes sur le boulevard des Calquières, elle contribuerait aujourd'hui par sa position, à faire sentir l'importance de cette communication... » Cet auteur ne mentionne plus que deux arcades au lieu des trois précédemment observées. Enfin, on peut ajouter que le monument aurait été démantelé vers 1840, lors des réparations faites au Lycée (actuel musée archéologique) : A. Pelet, 1861, p. 32 ; - P. Varène, 1992, p. 39.

Selon A. Blanchet, dans le prolongement de la rue des Grèves jusqu'au boulevard Amiral-Courbet (voir plan de Boucoiran de 1878), on aurait vu en 1892, les vestiges de la porte. « Cette porte est formée de deux ouvertures de 4 mètres, séparées par une pile avec avant-bec de 0,75 m d'épaisseur. Les assises de gros blocs avaient environ 0,40 m d'épaisseur et allaient, à deux mètres en contrebas du boulevard actuel, reposer sur deux larges assises de blocage. La pile centrale recevait la retombée de deux arcades en plein-centre de 4 mètres, qui s'appuyaient de l'autre côté, contre le rempart, avec des montants en pierre de gros appareil, de façon à donner à tout le monument une façade de plus de 10 mètres sur le rempart. Ce rempart, large de 2.25 m, est un débris de la partie rasée aux XVIIe et XVIIIe siècles » : A. Blanchet, 1907, p. 210-211 (qui ne donne pas ses sources) ; - A. Blanchet, M. Louis, J1941, p. 52, n° 44 ; - P. Varène, 1992, p. 39.

19 - au n° 3, boulevard Amiral-Courbet (EY 700)

En 1874, Fr. Germer-Durand signalait que la courtine du rempart augustéen était visible dans la cave du café Tortoni dont elle longeait la façade : Fr. Germer-Durand, 1877, p. 3.

Au cours de travaux effectués pendant l'année 1929 sur l'emplacement de ce café, on a mis au jour « des parties de l'ancien rempart romain » : Le Petit Méridional du 27.04.1929.

Dans les caves du magasin Prisunic, (actuellement Monoprix) établissement occupant encore de nos jours (1996) l'emprise du café démolit, P. Varène n'a pas pu retrouver, en 1961, ce tronçon de rempart : P. Varène, 1992, p. 36, fig. 11.

20 - à la jonction du boulevard Amiral-Courbet et de la rue de la Couronne (EY 602)

Dans la cave du café Peloux, on pouvait voir en 1874 un mur appartenant à l'enceinte romaine : Fr. Germer-Durand, 1877, p. 3. ; - H. Bazin, 1891, p. 28.

En 1961, l'emplacement de ce café correspondait à un magasin dans le sous-sol duquel on n'a retrouvé aucun vestige du rempart : P. Varène, 1992, p. 36, fig. 11.

21 - rue Saint-Thomas (EY 641)

Tour. Aux environs de la porte de la Couronne et de la rue Régale, se trouvait l'église Saint-Thomas, à la hauteur de l'actuelle rue Saint-Thomas. Vraisemblablement médiévale, elle fut détruite « à une époque très reculée » selon A. Michel, en 1602 d'après Th. Picard

; cette église, intégrée dans une tour romaine quadrangulaire, était appuyée sur l'ancien mur romain : *É. Goiffon, 1881, p. 192 ; - Th. Picard, 1902, p. 376 ; - A. Michel, 1988, p. 341-342 ; - P. Varène 1992, p. 36 et n. 126.*

22 - à la jonction de la rue Régale et du boulevard de la Libération (EY 644, 645, 647)

Dans la cave de M. Bézard, rue Régale, il existait, vers 1874, un mur attribué à l'enceinte augustéenne : *Fr. Germer-Durand, 1877, p. 3.* En 1961, P. Varène a visité sans résultat une cave située à l'angle de cette rue et du boulevard de la Libération, mais il n'a pas pu avoir accès, entre les rues de la Couronne et Régale, aux sous-sols des immeubles parallèles à cette dernière artère : *P. Varène, 1992, p. 36, n. 124-125, fig. 11.*

23 - place des Arènes (voirie)

Le mur d'enceinte romain se voyait encore en partie vers 1789 : « *il formait le front septentrional des deux jeux de paume à 15 m seulement (8 toises) des Arènes* » : *J. Igolen, 1933-1935b, p. 71-72.*

Préalablement à la réalisation d'un jardin public, une fouille de deux mois, dirigée par M. Py en décembre 1973 et en janvier 1974 (Dracar, 21), a permis la mise au jour de vestiges d'époque romaine liés essentiellement à l'enceinte augustéenne et au réseau viaire : *J.-L. Fiches, M. Py, 1981, p. 117-140, fig. et plans ; -H. Duda, 1981, p. 144-145 ; -P. Varène, 1992, p. 41-51, fig. 11-16, 72 et 97-104.*

Tours.

Dans ce secteur de la ville antique, le tronçon de rempart retrouvé sur environ 79 m (*de direction est-ouest*) comportait deux tours et se situait à proximité de l'amphithéâtre, distant de seulement 7,80 m.

La tour orientale (*tour 1 de l'amphithéâtre*) est celle qui a été la mieux dégagée et dont les vestiges offraient encore quelques restes d'élévation (fig. 89-90). Tangente au rempart et de forme circulaire, elle présentait la particularité d'intégrer dans l'élévation de son parement extérieur deux assises de moyen appareil (*haut. totale de 0,72 à 0,76 m*) qui se prolongeaient également dans la structure de la courtine. La seconde tour, située à l'ouest du site, n'a été que partiellement mise au jour en suivant son parement extérieur (fig. 91). Reconstituée à partir des données de la fouille, elle apparaît comme composée de deux côtés perpendiculaires au rempart et d'un troisième disposé en arc de cercle [24]. Voie. Au pied des deux tours qui faisaient une saillie d'environ 10,50 m sur le parement de la courtine, la fouille de M. Py a révélé l'existence d'une voie extérieure empierrée, parallèle au rempart. Cet axe viaire serait large d'au moins 3,50 m et l'on a supposé avec raison qu'il était limité au sud par un fossé retrouvé depuis lors, plus à l'ouest [25]. Sa présence devait créer sur la voie, au niveau de la tour 1, un rétrécissement qui explique l'usure subie par le parement de cette tour à la hauteur des moyeux de charrettes. Dans l'attente de nouvelles découvertes archéologiques, on a conjecturé, à la suite de J. Igolen, que cette artère reliant la porte d'Auguste à la porte de France avait pu, à l'image de nos périphériques actuels, éviter aux voyageurs empruntant la voie Domitienne de connaître les encombrements du centre-ville. Sa forte fréquentation pourrait expliquer le soin apporté dans ce secteur à la construction de l'enceinte (emploi d'assises en moyen appareil), laquelle constituait de la sorte une vitrine pour la ville.

Collecteur.

L'intérêt de cette fouille, très riche en résultats, a été de permettre la reconnaissance d'une partie de l'égoût annulaire drainant les abords de l'amphithéâtre et de son exutoire qui

passé sous le rempart. Le tronçon de canalisation annulaire exploré, encore utilisé de nos jours (1996), était voûté en plein cintre et avait un tracé en ligne brisée et non pas arrondi. Dimensions internes : haut. plus de 2 m ; larg. 0,90 m. Toutes ses eaux s'évacuaient hors de la ville par une conduite perpendiculaire à la courtine qui traversait l'enceinte en sous-œuvre. Ce collecteur à couverture dallée, reposant sur deux piédroits bâtis en moellons de tout venant, a été reconnu sur une trentaine de mètres avant son interruption au contact de l'égout moderne passant sous le boulevard de la Libération, c'est-à-dire à l'emplacement du fossé médiéval.

Dépotoir

Selon une habitude reconnue en de nombreux sites de la région, les abords immédiats du rempart à l'extérieur ont servi, jusqu'au milieu du II^e siècle apr. J.-C. de zone de rejet pour les déchets domestiques.

24 - place des Arènes (voirie)

Tour

En 1988, la pose de canalisations au travers de la place des Arènes a entraîné une surveillance de travaux réalisée par M. Célié et Y. Manniez. Cette intervention ponctuelle a permis de compléter le plan de la tour ouest, dite tour 2 de l'amphithéâtre [23]. Cette tour semble appartenir au type B 1 défini par P. Varène (fig. 73) et pourrait avoir limité, après construction de l'amphithéâtre, une possible porte de l'enceinte augustéenne : *M. Monteil, 1990e, p. 63-64 ; - P. Varène, 1992, p. 179.*

Poterne.

D'anciens témoignages mentionnent la présence de deux portes au voisinage de l'amphithéâtre (*porte des Arènes et porte de Mars*), mais, selon P. Varène, ceux-ci ne semblent concerner qu'une seule et même structure, qui serait en l'occurrence une poterne. Cette dernière n'aurait été édifiée que lors de l'implantation de l'amphithéâtre et pour son usage.

25 - à la jonction de la rue de la République et du boulevard des Arènes (EZ 474 et 475)

En 1992 (Dracar, 148), un repérage conduit par M.-L. Hervé a permis de tester deux parcelles, situées à l'angle du boulevard des Arènes et des rues de la République et Alexandre-Ducros (îlot Grill). Les résultats positifs des sondages ont entraîné la réalisation d'une fouille de sauvetage programmé : *M.-L. Hervé, Notice, dans J.-L. Massy(din), 1992, p. 59 ; - L. Duflot, Notice, dans J.-L. Massy (dir.), 1993, p. 73.*

Tour.

Entre août et octobre 1993, cette fouille de sauvetage, conduite par L. Duflot, a permis de fouiller et de relever un tronçon de courtine de direction est-ouest et l'extrémité pédonculée d'une tour de l'enceinte augustéenne, très épierrés dans le courant du XI^e siècle.

Dépotoir et voies.

Les archéologues ont également mis en évidence un dépotoir établi le long du rempart (mobilier au C.D.A.G.) ainsi que deux voies périphériques empierrées, longeant l'enceinte de part et d'autre. La voie intra-muros a été bordée, vers la fin du 1^{er} siècle apr. J.-C, par un fossé en V puis, dans le courant de ce même siècle, recoupée par un égout de taille moyenne. La voie extra-muros est associée, quant à elle, à un système complexe de fossés successifs, situés en bordure sud.

Collecteur.

Certains de ces fossés servent d'exutoire, dès la seconde moitié du 1er siècle apr. J.-C., à un vaste collecteur dallé, maintes fois remanié par la suite, qui traverse tout le site du nord au sud, perpendiculairement à la courtine.

26 - rue Alexandre-Ducros (EZ 11)

En 1908, lors de la construction d'un grand hangar dans le jardin des Sœurs de l'Hospice, (*cour de l'ancienne Polyclinique St Joseph*) F. Mazauric a vu, à 2 m de profondeur, un tronçon du rempart augustéen. Le mur avait ici 2,75 m de largeur ; il était formé de blocs de moyen appareil. Mais une fouille effectuée quelques mètres plus loin, dans la même direction (*à l'est sans doute*), n'a plus rien donné

Tour, voie, habitat.

En 1962, dans le jardin de la polyclinique Saint-Joseph, à l'ouest des vestiges précédents, P.-M. Duval a dégagé le parement externe de la courtine et les fondations d'une tour circulaire (dite tour Saint-Joseph) : *P. Varène, 1992, p. 51.*

Lors de l'extension de la polyclinique Saint-Joseph (Dracar, 1), P.-Y. Genty et J.-Cl. Roux ont, en 1978, étudié un tronçon du rempart (courtine et tour Saint-Joseph) bordé d'une voie et d'un habitat intra-muros construit vers 60-70 apr. J.-C. (fig. 92-93). Toute cette zone fut abandonnée entre le milieu et la fin du IIIe siècle apr. J.-C. : *P.-Y. Genty, J.-Cl. Roux, 1982, p. 187-221 ; - P. Varène, 1992, p. 51.*

27 - rue de la République (EZ 25)

Au XVIIIe siècle, sur l'emplacement des bâtiments de l'actuelle chambre de commerce (1996), « *un pan de mur antique confrontait et servait de muraille maîtresse à l'hospital* » (Hôpital Ruffi ou de l'Hôtel-Dieu) (fig. 94) : B.M. de Nîmes, ms. 504, série M (copie d'une partie du ms. de Rulman) : *P. Varène, 1992, p. 48 et n. 223.*

Cette portion de l'enceinte qui se situe en plaine entre 45 et 50 m d'altitude a fait l'objet de nombreuses fouilles au cours de ces dernières années [30, 31, 33-35]. Celles-ci ont révélé la présence d'une des principales portes de la ville qui constitue le pendant de la porte d'Auguste [35] mais aucune preuve tangible de la présence du cirque [30, 31] n'a pu jusqu'à présent être avancée, malgré l'existence d'incontestables arguments toponymiques. Le nombre de tours connu par les fouilles ou des documents s'établit sur ce parcours à 5, dont 2 [31, 34] sont réellement assurées, et l'on sait qu'il devait y avoir une structure particulière à l'endroit où le Cadereau franchit le rempart sans qu'on ait eu l'occasion d'y observer le moindre vestige.

28 - place de la Porte-de-France (voirie, EZ 25, EX 576-577)

Porte de France. Point remarquable dès le Moyen Âge, la porte de France, connue alors sous le nom de Porta-Spana, va désigner dans diverses donations du Xe et du début du XIe siècle le quartier dans lequel elle se trouve, puis la place forte (castrum de Porta-Spana, 1037-1219) qui s'y greffe et va vraisemblablement assurer sa conservation. En 1080, la porte apparaît en tant que telle dans un acte, sous le nom de Porta-Hispana. Concurrément avec ce dernier terme, on la désigne du XIIIe au XVIIIe siècle sous l'appellation de « *Porte-Couverte dans le jardin des malades ou près de l'hôpital* » en raison de l'étage ou de l'attique qui la surmontait et de la nouvelle vocation « *hospitalière* »

du quartier.

La dénomination de porte de France est assez récente ; elle trouve son origine dans la visite à la ville que fit Louis XIV, en janvier 1660. Le roi arriva à la porte couverte où l'on avait inscrit plusieurs fois sur l'attique « *Vive pour l'éternité, le roi de France* », inscriptions qui survécurent à son passage et dont le simple mot de fin fut adopté par la population pour caractériser le lieu.

La porte de France (fig. 95) constitue, avec la porte d'Auguste, un des seuls passages dans l'enceinte augustéenne qui soient encore visibles en élévation.

Elle est architecturalement beaucoup plus simple, puisqu'elle se compose d'une seule arcade en plein cintre (larg. 4.12 m ; haut. 6,58 m). Malgré cela, elle est entièrement bâtie en pierre de taille à l'exception des écoinçons qui, placés de part et d'autre de la voûte, sont en petit appareil et supportent avec elle une galerie aveugle décorée de quatre colonnes toscanes (fig. 96). Cette entrée (Dracar, 91), dont la partie intérieure a été entièrement détruite, était flanquée de deux tours semi-circulaires (type AI de Varène), construites en petit appareil (sauf à la base selon A. Pelet) et qui mesuraient 9,70 m de diamètre. Au XIXe siècle on en retrouvait, semble-t-il, les substructions dans les caves voisines et leurs amorces en élévation de part et d'autre de la porte.

Aujourd'hui, il ne subsiste que l'amorce de celle de gauche en entrant dans la ville. Il était possible, comme à la porte d'Auguste, de fermer cette issue grâce à une herse que l'on descendait dans l'épaisseur de l'attique et grâce aux vantaux de la porte. Les preuves architecturales de ces deux types de fermeture sont de nos jours encore visibles sur les deux piédroits, sous la forme d'une large rainure et de trous où s'encastrait une barre transversale. Pendant longtemps on a considéré que cette porte servait d'entrée à la voie Domitienne allant d'Espagne en Italie ; de récentes recherches ont démontré qu'il n'en était rien puisqu'il existait vers l'ouest une autre porte, véritable pendant de celle de la porte d'Auguste [35] : L. Ménard, *K1758*, p. 123 ; - A. Pelet, 1861a, p. 31 ; - Fr. Gerrmer-Durand, 1877, p. 14-18 ; - H. Bazin, 1891, *fp.* 28 ; - A. Blanchet, 1907, p. 210 ; - Fr. Durand, *f1924-1925*, p. 133-134 ; - A. Grenier, 1931, p. 319-320 ; - J. Igolen, *1933-1935b*, p. 85-86 ; - F. J. Mazauric, 1934, p. 111-112 ; - A. Blanchet, *M. B Louis*, 1941, p. 96, n° 134 ; - J. Igolen, L. Salle, 1959, p. 75 ; - A. Michel, 1988, p. 291-293 ; - A. J. Serre, 1989, p. 328-329.

Statuette en terre cuite.

Au XVIIe siècle, « *le greffier Preneuf qui était en son vivant le mieux assorti de tous en fait de sépultures, urnes et autres dépendances des funérailles trouva dans le fondement du logis qu'il a bâti tout contre la vieille porte romaine qui paraît encore en son entier au chemin de Montpellier (porte de France), une statue de Mercure en terre cuite grise ^Bfort légère et de bonne main* » : A. de Ruiman, 1626, f° 184 ; - L. Ménard, 1758, p. 157 ; - A. Blanchet, *JM. Louis*, p. 132.

29 - aux n° 56-60, rue Porte-de-France (EX 577)

À l'ouest de la porte de France, le rempart avait été anciennement signalé au sud de cette parcelle [478, 479], mais, lors d'une évaluation archéologique menée en novembre 1994, M.-L. Hervé a pu reconnaître une partie du tracé à l'emplacement que supposait P. Varène (Dracar, 229).

La courtine, totalement épierrée, a pu être relevée sur une longueur de 8 m. Le comblement de sa tranchée de récupération était presque entièrement constitué de fragments du blocage interne. Les abords de la courtine n'ont été que très peu explorés,

faute de temps et d'espace pour les manœuvres de l'engin mécanique. Les fouilleurs ont cependant noté la présence, extra-muros, d'une fosse accolée à la courtine (*liée à sa construction ?*). À l'intérieur, une couche d'éclats de taille était surmontée par un dépotoir (nombreux fragments de céramiques et de faune). Mais la tranchée de repérage a également permis d'observer un puits antique (diam. 1,80m), ainsi qu'un mur de terrasse, installé perpendiculairement à l'enceinte. Cette architecture est en relation avec des niveaux de remblais datables du courant des XIVe-XVe siècles. La fouille de ce site reste encore à faire à ce jour (fin 1995), le projet immobilier ayant été mis en sommeil : *M. L. Hervé, Notice, dans J. L. Massy (dir). 1994, p 101.*

30 - à la jonction des rues Dagobert et du Cirque-Romain (EX 594)

En 1988 (Dracar, 113), M. Celle a pu réaliser un repérage à l'emplacement de l'immeuble du Mail Romain. Les tranchées ont livré suffisamment de résultats positifs pour motiver, entre décembre 1988 et janvier 1989, une fouille de sauvetage programmée, conduite par M. Monteil : *M. Monteil, 1990b.*

Voie.

À l'époque augustéenne, a été implantée la courtine de l'enceinte ; totalement épierrée dans le courant du XIVe siècle, son tracé a pu être observé sur environ 15 m de longueur, en limite nord de la parcelle. Dans le même temps, extra-muros, une voie empierrée est installée à une dizaine de mètres de la courtine et parallèlement à celle-ci. Elle subsiste au moins jusque dans le troisième quart du 1er siècle apr. J.-C. et sans doute plus tard. En effet, les niveaux antiques supérieurs ont été arasés à l'époque moderne : *M. Monteil, 1990a, p. 107-109. Tombes 8 et 9.*

Les premières traces d'occupation réelle de ce secteur sont caractérisées par l'installation d'un ensemble funéraire constitué d'un tertre, de murs d'enclos et de deux tombes à incinération accolées (fig. 97) : *M. Feugère et alii, 1995.*

L'ensemble des structures est recouvert par un sédiment enrobant de nombreux blocs calcaires, d'origine détritique, de tous modules et qui sert de support à la bande de roulement de la première voie.

Cette couche forme un petit monticule dont le sommet est localisé au-dessus des tombes et qui se poursuit en s'amenuisant par-dessus et un peu au-delà des deux murs. Cette unité stratigraphique englobe, comme seul mobilier archéologique important, un crâne, dix vertèbres en connexion et cinq côtes appartenant à un cheval. Les conditions de la fouille ont seulement permis de constater que la tête de celui-ci reposait au-dessus de la jonction des deux tombes. Par sa localisation et sa position, l'unité stratigraphique entretient des rapports étroits avec l'ensemble funéraire, ce qui permet de l'interpréter comme un apport de terre plus ou moins limité par les murs, qui scelle les tombes et cela, peut-être sous forme d'un «tumulus» de terre et de pierre. Le peu de mobilier mêlé à cet ensemble ne permet pas de le dater avec précision, mais sa position stratigraphique permet de constater son antériorité aux travaux de création de la voirie augustéenne. Structure des tombes. Pour chaque tombe, une fosse au fond aplani est creusée dans le paléosol et cela en entamant assez peu le sistre. L'ensemble affecte la forme d'une équerre aux angles arrondis dont la partie occupée par la tombe 9 est creusée moins profondément. Des dalles de calcaire brutes sont ensuite disposées de chant dans les fosses, créant deux espaces sépulcraux accolés mais de tailles inégales. Le coffre de la tombe 9 utilise une dalle de la tombe 8 comme quatrième côté.

La fermeture des coffres est assurée par la pose de dalles débordant largement ceux-ci.

Le coffre le plus grand (8) est fermé par deux dalles mises côte à côte, surmontées d'une troisième, plus étroite, qui recouvre l'interstice laissé au centre du coffre par les deux premières. L'une de ces dernières recouvre en partie le coffre le plus petit (9) dont la couverture est achevée par la mise en place d'une dalle unique. Mobilier de la tombe 8 (au C.D.A.G.).

Céramique : deux olpés en céramique tournée, à pâte claire et bord en gouttière ; une coupe en campanienne A de forme Lamboglia A27Bb ; une petite urne en céramique tournée ; un bol à anses en boucle en campanienne B de forme Pasquinucci 127 ; une patina en céramique commune italique ; une assiette en campanienne B de forme Lamboglia B5.

Métal : une paire de strigiles en fer reliés par un anneau ; une pointe de lance en fer ; un umbo de bouclier en fer ; une aiguille en fer ; un fragment d'objet en fer ; deux petites tôles en bronze rattachées à deux tiges de fer (systèmes de fermeture de boîtes) et cinq petits clous en bronze. Faune : une patte arrière droite d'un jeune ovicapriné ; une hémimandibule droite et un pied droit d'un suidé mâle ; un pigeon adulte ; un maquereau ; divers fragments.

Mobilier de la tombe 9 (au C.D.A.G.).

Céramique : deux olpés en céramique tournée, à pâte claire et bord en gouttière ; un bol à anses en boucle en campanienne B de forme Pasquinucci 127 ; une coupe en campanienne A de forme Morel 2943 (qui porte un graffite intérieur en gallo-grec livrant le nom d'un individu, Vdnafcos, et un graffite de deux traits se recoupant à angle droit) ; une coupelle en campanienne A de forme Morel 113 ; une assiette en campanienne B de forme Lamboglia B5 ; une petite urne en céramique non tournée.

Faune : un demi-crâne droit de truie ; un oiseau ; une rascasse ; divers fragments. D'après le mobilier, ces tombes datent du deuxième quart du 1er siècle av. J.-C.

Monnaies.

58 monnaies trouvées en 1988-1989 (au C.D.A.G.) : *étude de M. Amandry. 1 bronze frappé indéterminé (U.S. 313) ;*

31 - entre les rues du Cirque-Romain et du Mail (EX 967 à 969)

Les découvertes faites dans ce secteur ne sont que partiellement présentées ci-dessous. Voir aussi la notice consacrée au cirque [2621].

Tours.

É Mazel affirmait après enquête que l'inauguration du jeu de Mail avec la maison attenante du fondateur avait eu lieu en 1637. Il y aurait eu là, « *vers le pourtour du Cirque au nord, longeant le sentier qui [menait au Cadereau d'Alais - actuellement la rue Jeu-du-Mail - et au centre du Mail lui-même, une portion notable de l'antique mur d'enceinte désigne au commencement du XIXe siècle tantôt par le nom de Tourmagnette, tantôt par celui de tour de l'ancien jeu du Mail.* » Or, selon une tradition recueillie par cet auteur auprès d'un vieux nîmois, lors du rachat et de la rénovation de ce jeu en 1733, le nouveau propriétaire eut l'idée de fonder son pavillon sur les substructions d'une ancienne tour pour en conserver le souvenir. On racontait également que dans les années 1850, les gamins du quartier jetaient des pierres dans les soupiraux des caves de ce pavillon « *en disant que ces cailloux allaient rejoindre l'ancien mur romain.* » É. Mazel considérait en 1911 que l'emplacement de cette tour se trouvait au n° 10 de la rue Dagobert : *É. MazeL 1911, p. 699-701*

De son côté, Fr. Durand recensait, en 1925. une tour de forme carrée dans « *la rue Dagobert a l'ancien jeu de Mail* » : *Fr. Durand, 1925a, p. 29-30.*

En 1993, A. Veyrac n'a retrouvé aucun vestige en élévation à l'adresse indiquée.

En établissant les fondations de « *nouveaux lavoirs* » près de l'avenue Jean-Jaurès, au mois de décembre 1873 on a mis au jour une tour romaine semi-circulaire : *Fr. Germer-Durand, 1874, p. 18 et 1877, p. 3 (la forme de la tour n'est plus mentionnée) ; - P. Varène, 1992, p. 55.*

Dans un article présentant les vestiges de l'enceinte exhumés rue Armand-Barbes [36], E. Esperandieu mentionne, sans plus de détails, le repérage du rempart, deux ans plus tôt, sur \ avenue Jean-Jaurès, a la porte cochère du marché aux bestiaux (plus vraisemblablement à la porte des lavoirs, puisque les bâtiments du marché aux bestiaux ne se sont jamais étendus jusqu'à l'avenue). Une communication de H. Bauquier à l'École Antique permet de situer cette découverte en mars 1928 : *H. Bauquier, 1928-1930, p. 35 ; - E. Esperandieu, 1932f, p. 27 , - P. Varène, 1992, p. 56 et n. 295.*

La construction, en 1959, d'une tour d habitation dénommée l'Aigoual, à la limite ouest du terrain occupé par les anciens marchés aux bestiaux, a été l'occasion, pour V. Lassalle, d'observer, sur 30m environ, un tronçon inégalement conservé de l'enceinte augustéenne (Dracar, 31). Côté ville celle-ci était longée par un caniveau de 0,60 m de largeur : *P. Varène, 1992, p. 58.* La surveillance des travaux pour la Instruction du Centre culturel et sportif Pablo Neruda en 1962-1963 (Dracar, 13) a permis de repérer, d'une part, le prolongement vers l'est de la courtine mise au jour en 1959 et d'autre part, une tour (tour 2 du marché aux bestiaux qui n'avait jamais été signalée auparavant : *P. Varène, 1992. p. 58.*

En 1969 avant la construction du Centre culturel, le terrain qui n'avait pas été exploré au cours des précédentes opérations a fait l'objet d'une série de sondages à la pelle mécanique. Cela a permis de localiser, par restitution, l'emplacement d'une hypothétique tour (tour 1 du marché aux bestiaux) : *P. Varène, 1992, p. 58.*

Rue, dépotoir, constructions.

De nombreuses inhumations - en rapport avec un cimetière moderne - ont été observées sur le chantier du Centre culturel ; une rue d'époque romaine longeait l'enceinte à l'intérieur ; à l'extérieur se trouvait un dépotoir : *H. Gallet de Santerre, 1964, p. 503.*

Le mobilier de la fouille de 1962-1963 est conserve au musée de Nîmes ; pour les estampilles sigillée. voir : *J.-L. Fiches, 1972, p. 266, n 70-87 (arétine) ; - B. Dedet, 1974, p. 286 (30 marques de la Gaule du Sud).*

Dejà en 1911, F. Mazauric avait observe, dans la rue de l'Abattoir (actuelle rue du Cirque-Romain) le long du marché à bestiaux, une grande quantité d'amphores et de débris de vases rencontres a faible profondeur. Il notait la présence d'une charnière en os, d'un fragment de coupe à vernis plombifère, de vases sigillés, décorés (coupes à reliefs : feuillages gladiateurs, etc.) ou estampillés (Rufin, Bassus, ofCanti. Anni A), d'un timbre sur amphore (Romani) : *F Mazauric, 1906-1913, p. 307-308 et 1911. p. 84.*

A Blanchet, M. Louis, 1941, p. 98, n° 139. Les marques sur sigillée n'ont pas été retrouvées au musée par B. Dedet, 1974, p. 285 (rue de l'Abattoir)

En 1927-1928, des travaux d'assainissement effectués au marché aux bœufs ont révélé des niveaux d'occupation antique, connus seulement par deux photographies : une couche composée, semble-t-il, de fragments de plaques de marbre ; au-dessus, un

terrazzo ou une mosaïque visible sur le bord de la tranchée (fig. 98).

Puits.

En 1849, dans les fondations du nouveau marché aux bœufs, sur l'emplacement de l'ancien cimetière du chemin de Montpellier (cadastre de 1828), on a découvert un puits. Sculptures. L'ouvrier chargé de le nettoyer y trouva un petit bas-relief de marbre blanc (larg. 0,02 m ; haut. 0,20 m). « Ce bas-relief représentait des guerriers à cheval qui, d'après les connaissances de l'ouvrier, paraissait bien fait » : *L. de Bérard. 1860-1870.*

En 1963, dans le dépotoir extérieur à l'enceinte, un oscillum en marbre (musée de Nîmes, n° 963.3.1) et un masque en terre cuite de personnage barbu : *H. Gallet de Santerre, 1964, p. 503 ; -V. Lassalle, 1990g, p.174.*

Tabletterie.

Le musée de Nîmes conserve des éléments de charnières provenant du marché aux bestiaux : J.-C1. Béai, 1984, n° 56, 86 et 87. Le n° 56 a été trouvé en 1911 : J.-Cl. Béal, 1984, p. 9.

Tombe 10.

En 1840, en creusant « l'aqueduc d'écoulement de la nouvelle rue qu'on ouvre au midi du Jeu de Mail », les ouvriers ont découvert une tombe. A. Pelet remarque qu'elle semble isolée puisqu'aucune trace de sépulture n'a été mise au jour dans toute la longueur de la rue : *A. Pelet, s.d. b. A, p. 28-32 avec dessin p. 23.*

À un mètre au-dessous du « sol actuel », deux grosses pierres «brutes» de 0,40 m d'épaisseur, recouvraient une « excavation carrée ayant un mètre dans toutes les dimensions ». Au fond de cette dernière, A. Pelet a collecté une grande partie des fragments (certains ayant 10 cm de largeur) d'une « cuirasse en fer » de 2 mm d'épaisseur ainsi que «deux agrafes qui servaient à l'attacher.» D'après le dessin et la largeur de la pièce, il faut probablement interpréter cet objet comme les restes d'un (ou de deux) umbo.

Au-dessus de l'« armure » étaient disposées deux amphores (« urnes à bases pointues » pour A. Pelet), « la moins grande placée au midi par rapport à l'autre », plus renflée. Leurs embouchures étaient fermées « hermétiquement par un couvert ». Entre les deux amphores se trouvaient « debout, la pointe en bas, deux lames de glaives, une lance et de plus un fer ressemblant beaucoup à un mors de cheval ». Au-dessus de tout reposait un « petit vase en terre d'une teinte ardoisée en dehors et d'un jaune rougeâtre en dedans » comportant « deux espèces d'oreille pour anses ». Son couvercle a été brisé mais il était bombé et plus petit que le dessus de sorte qu'en son entier, il avait la forme d'une gourde.

Les deux amphores « étaient entièrement remplies de terre sablonneuse qui n'avait aucun rapport avec celle dont elles étaient entourées, par suite d'une recherche minutieuse. » A. Pelet a trouvé dans ce « sable des fragments d'ossements humains brûlés parmi lesquels des morceaux de crâne qu'un anatomiste a attribué à un homme fait ». S'il y a aussi observé la présence de morceaux d' « un charbon végétal fibreux » et d'une grande quantité de petits coquillages terrestres « Hélix Sulime et Maillot », il a surtout été frappé par la présence d'une « quantité prodigieuse de petits ossements, qui n'ont point été brûlés, ayant appartenu à des grenouilles, lézards et chauve-souris ». A. Pelet considère ces derniers comme appartenant au dépôt funéraire car les amphores étaient « hermétiquement fermées ». Cependant, il faut certainement les en exclure car au Mail Romain [30], si des ossements de petits animaux (lézard et campagnol) ont été identifiés, la « fraîcheur » de certains et leur présence dans l'unique coffre très partiellement rempli

montrent bien qu'il s'agissait d'hôtes vivants.

Cette découverte est aussi signalée par M. Py qui ne semble pas avoir eu connaissance du dessin (mobilier perdu) : *M. Py, 1981a, p. 123.*

Mobilier d'après la description et le dessin d'A. Pelet (fig. 99)

- Une amphore en « argile rougeâtre mêlée de pyrites », de type gréco-italique, peut-être A-GR-ITA-LWb du Dicocer (haut. 0,60 m ; circonfer. 0,83 m ; diam. bord 0,10 m) ;
- une amphore gréco-italique, peut-être A-GR-ITA-LWC du Dicocer, (haut. 0,70 m ; circonfer. 1,03 m ; diam. bord 0,15 m) ;
- une pyxide en campanienne B (?) avec son couvercle, et deux petites anses adhérentes, proche de la forme Morel 722 lb ;
- un (ou deux) umbo en forme de pont ;
- un objet en fer en forme de mors de cheval ;
- deux épées ayant entre elles « peu de différence » et dont la lame est « tranchante des deux côtés », (long. têt. 0,47 m, dont soie 0,14 m ; larg. lame 0,065 m) ;
- une lance à douille « très effilée, tranchante des deux côtés et plus épaisse sur le milieu » ; dans la douille se trouve encore la « goupille qui fixait le manche » (long. 0,71 m ; larg. base 0,05 m ; douille : long. 0,09 m ; diam. 0,02 m).

Tombe 11.

En mars 1963, des fouilleurs clandestins ont découvert et fouillé une sépulture. En raison des conditions de la trouvaille, le dispositif de la tombe n'est pas connu. On sait seulement qu'elle « se trouvait sous la couche d'éclats de taille du rempart ». Le mobilier a été restitué dans son intégralité, semblera-t-il, au musée de Nîmes : H. Gallet de Santerre, 1964, f p. 503 ; - G. Barrois, G. Sauzade, 1969, p. 64 ; - M. Py, 1981a, p. 173-177. J

Mobilier (fig. 100).

Un bol en céramique à vernis noir de forme Lamboglia A31 (inv. n° 963.7.8) ; un bol à vernis noir à anses en boucle (inv. n° 963.7.6) ; une petite patère à vernis noir de forme Lamboglia A5 (inv. n° 963.7.7) ; un bol à relief hellénistique (inv. n° 963.7.6) ; une petite olpe en céramique à pâte claire (inv. n° 963.7.4) ; un petit vase-balustre en céramique à pâte claire (inv. n° 963.7.6) ; une très petite olpe en céramique tournée à pâte claire (inv. n° 963.7.9) ; une olpe en céramique tournée à pâte claire (inv. n° 963.7.2) ; un vase cylindrique en céramique tournée à pâte claire (inv. n° 963.7.1) ; une olpe en céramique tournée à f pâte claire (inv. n° 963.7.3). M. Py date la tombe du troisième quart du 1er siècle av. J.-C. alors que G. Barrois et G. Sauzade la dataient de la fin du IIe siècle av. J.

32 - avenue Jean-Jaurès (voirie)

Le 27 avril 1943, en creusant des tranchées d'abris sur l'avenue, « il fut mis au jour une base de muraille de forte épaisseur ayant tout l'aspect et toute la consistance d'une construction romaine ». Un témoin « put noter la présence au fond de la tranchée d'une forte dalle ayant pu constituer une couverture de caniveau ou de ponceau d'écoulement d'eau » (1,40 m x 0,25 m x 0,40 m). Les vestiges ont été situés « à hauteur du bord ouest de l'allée centrale de l'avenue, au milieu de l'espace compris dans le prolongement des rues du Cirque-romain et du Mail, à 2,20 m environ de profondeur » : *Anonyme, 1943, p. 156, avec croquis de situation* ; - *Anonyme, 1945, p. 4-5* ; - *P. Varène, 1992, p. 56.*

33 - à la jonction de l'avenue Jean-Jaurès et de la rue de l'Abattoir (EH 600-601)

Tour (?), collecteurs.

En 1971 (Dracar, 17), P.-Y. Genty a fouillé en sauvetage, sur 9,90 m de long, un tronçon de l'enceinte augustéenne (orienté est-ouest), relativement bien conservé (épais. 2,72 m ; haut. 1,05 m au niveau du parement et 1,40 m en fondation). Du côté de l'intérieur de la ville, deux canalisations à couverture dallée ont été dégagées : la première (large de 0,35 m) longeait la courtine, la seconde (larg. 0,40 à 0,44 m) la rejoignait obliquement. Une tour, vraisemblablement à pédoncule (tour Jean Jaurès), a été entrevue à la suite de l'éboulement de la berme, sous le trottoir de l'avenue : G. Barruol, 1973, p. 507-508 ; - P. Varène, 1992, p. 62-64, fig. 18-21 et 113.

34 – à la jonction des rues des tilleuls et de l'Abattoir (RX 382)

En 1981 (Dracar, 52), dans un terrain situé à l'ouest de l'intersection des rues de l'Abattoir et des Tilleuls, P. Garmy a dirigé une fouille qui a révélé l'existence d'un ensemble de structures particulièrement bien conservées, composé d'une tour (tour des tilleuls) et d'un tronçon de courtine (fig 101). La tour (diam. intérieur 8,62m) avait une configuration singulière, « *sorte de courtine de compromis entre la forme circulaire et la forme polygonale* », qui a conduit l'inventeur à l'imaginer insérée dans un décrochement de la courtine. Cette hypothèse a été réfutée par P. Varène ; mais la découverte, plus au nord, de la porte du Cadereau [35] oblige à reconsidérer la question. Les substructions de cette tour et d'une partie de la courtine ont été sauvegardées et sont visible en 1006 dans le hall d'un immeuble de bureaux : P. Garmy, J. Pey, 1983-1984, p. 5 et photo n°2 : P. Varène, 1992, p. 65-67 et fig. 18, 21, 22, 71 (restitution), 113, 114.

D – De la porte du Cadereau à la Tour Magne

La partie de l'enceinte qui se développe de la porte du Cadereau à la Tour Magne suit un parcours très accidenté ; elle grimpe en effet au sommet de la colline de Montauray (plus de 100 m d'altitude) puis redescend dans l'étroite dépression occupée par la route d'Alès (60 m d'altitude) pour remonter enfin sur le Mont-Cavalier (110 m). Parmi les nombreux points remarquables situés sur ce tracé et qui figurent pour la plupart sur les vieux plans de la ville, on retiendra l'existence, sur la colline de Montauray, du tronçon le plus long (300 m) et le mieux conservé en élévation [41-44]. la configuration de la courtine lorsqu'elle enjambait le Cadereau [45], la présence de l'unique tour rectangulaire connue à ce jour [52], les deux décrochements externes [48] qui sont visibles sur un tronçon situé au-dessus de la carrière de Canteduc, ou bien encore la trace d'une réfection tardive avec remploi d'inscriptions funéraires [46].

36 - à la jonction de la rue Armand-Barbes et de l'avenue Kennedy (voirie, EH 561 à 563)

Tours.

En 1932, lors des travaux de prolongement de la rue Armand-Barbes jusqu'au chemin de Pissevin, É. Espérandieu a vu « *un reste du rempart romain* ». Vers l'est, en créant une place, l'enceinte augustéenne a été repérée « *sur une longueur d'à peu près 15 m* ». La courtine avait un tracé rectiligne interrompu à son extrémité par un élément perpendiculaire à sa direction primitive. É. Espérandieu avait émis l'hypothèse, vérifiée depuis par une fouille, de l'amorce d'une tour romaine. Malgré les promesses de la municipalité, ces vestiges ne furent pas mis en valeur : É. Espérandieu, 1932e, p. 16.

En 1961-1962 (Dracar, 40) les travaux dirigés par P.-M. Duval et P. Varène ont dégagé les vestiges de la tour supposée par É. Espérandieu (tour pédonculée A. Barbes 1).

Dans le prolongement de ces structures, à l'ouest de la rue Armand-Barbes, le parement de la courtine, avec le décrochement de la partie arrière d'une tour (tour A. Barbes 2), a été étudié sur environ 100 m (Dracar, 97) : *P. Varène, 1992, p. 71-73, fig. 25-27 et 115d-e.*

En 1963, la décision fut prise de conserver la tour A. Barbes 1 avec sa courtine malgré les projets d'élargissement du chemin de Pissevin et de création de l'avenue Kennedy. Ces vestiges sont toujours visibles en 1996.

Tombe(s) 13.

Espérandieu trouva également « *quelques débris de vases antiques provenant de 5 ou 6 tombes placées vers l'extérieur, à la base même du rempart* ». Il souligne qu'« *on n'a pas rencontré d'urnes funéraires* ». Deux monnaies de Nîmes au crocodile et trois moitiés ont été recueillies, ainsi qu'un « *petit bronze de Tibère avec au revers l'autel de Lyon* ». D'après les monnaies, l'inventeur songeait à une nécropole du Haut-Empire, bouleversée par des sépultures médiévales : *É. Espérandieu, 1932e, p. 16 et 1932f, p. 27-29.*

Trésor monétaire.

En établissant les fondations d'un mur « *sur le Mont Aury* », derrière l'Abattoir près d'un angle du rempart romain, des maçons ont découvert, vers 1890, « *plusieurs centaines de deniers depuis Domitien jusqu'à Ptolémée* » qui ont alimenté les marchands d'antiquités pendant plusieurs semaines : *H. Bazin, 1891. p. 114 ; -A. Blanchet, M. Louis, 1941, p. 98, n. 2.*

37 - rue Montauray (EH 686 et 687) [NN 758, 759]

Porte (?), tours.

Dans le quartier du Four-de-Borély, propriété Pellissier, on a découvert en 1909 les fondations de trois tours établies sur le tracé de l'enceinte augustéenne (fig. 104). Deux d'entre elles avaient une forme en demi-cercle, la troisième située « *au point culminant et à un angle sortant, devait être plutôt ronde* ». À l'intérieur du décrochement de l'enceinte (vers l'intérieur de la ville) qui correspond topographiquement à une « *dépression en forme de, F. Mazauric a pensé qu'il pouvait exister une porte ou poterne dite de Nages : le chemin qui y conduit est « une antique voie celtique » appelée chemin vieux de Sommières ou de Nages : F. Mazauric, 1909a, p. 203-204 ; 1906-1913, p. 142-144 (croquis de situation des découvertes, p. 143) ; - P. Varène, 1992, p. 73-74, fig. 23, 24, 116a et b.*

En 1911, entre la propriété Pellissier et la route d'Alès, É. Mazel affirmait avoir relevé « *nombre de blocs ou de pierres, provenant de l'antique muraille, les bases évidentes de trois tours, une plaque calcaire, encastrée dans le mur d'une terrasse avec quatre étoiles sculptées aux quatre angles.* » On aurait par ailleurs retrouvé divers objets antiques tels que statuette, pièces de monnaies, etc. : *É. Mazel, 1911, p. 703.*

En 1961, les vestiges observés par F. Mazauric ayant été (selon le témoignage du propriétaire Pellissier) détruits pendant la seconde guerre mondiale par les Allemands pour se procurer des matériaux, P.-M. Duval a entrepris des fouilles qui ont permis de dégager deux tours (tours Pellissier 2 et 3 ou tours 2 et 1 de F. Mazauric) et peut-être une troisième (tour Pellissier 1 ou tour 3 de F. Mazauric). Les deux premières (Dracar, 35 et 92) ont une forme semi-circulaire et « *rectangulaire avec le petit côté extérieur remplacé par un demi-cercle* ». L'existence de la dernière est sujette à caution en fonction des maigres vestiges que l'on en a retrouvés ; il reste que son emplacement correspond exactement à l'endroit où F. Mazauric plaçait « *une tour ronde* ». En ce qui concerne la porte ou poterne, P. Varène ne peut pas se prononcer sur son existence. Un infléchissement du rempart à cet endroit vers l'intérieur de la ville peut correspondre

«selon toute probabilité, à une volonté stratégique d'occuper les crêtes et n'implique pas, a priori, la présence d'une porte», mais celle-ci se placerait au fond d'un rentrant comme la porte du Cadereau : *P. Varène, 1992, p. 75-77 et 179, fig. 24 et 116c-f.*

Architectonique.

Feuille d'acanthé en marbre appartenant à un chapiteau corinthien et provenant peut-être, selon F. Mazauric, de la porte de Nages : *F. Mazauric, 1910a, p.307.*

Tombe(s) 14.

F. Mazauric signale, que «de nombreux tombeaux ont été trouvés» dans ce terrain ; il ne précise ni la date, ni le type de sépultures. Il a remarqué, près de la tour n° 3 et hors de tout contexte archéologique, « deux auges l'une conique et l'autre cubique, qui portent les traces de scellements en plomb » : *F. Mazauric, 1906-1913, p. 143.*

En 1910, dans la même propriété, lors d'une plantation d'arbres le long d'un talus, il signale la découverte d'«une ligne de débris romains qui dénotent la présence d'anciens tombeaux.» Ces vestiges se trouvaient dans une couche constituée d'une « terre noirâtre plus fine que celle de la surface », à 0,80 m environ du sol moderne. F. Mazauric a recueilli divers fragments de poterie : quelques « rares débris de samienne », des fragments de « vases de plus grande dimension » qui sont « probablement des urnes cinéraires » et des « petits pots à une anse ». Un certain nombre de monnaies ont également été collectées : *F. Mazauric, 1906-1913, p. 211 et 1910a, p. 306-307.*

En fait, il existe peu d'indices prouvant l'existence de sépultures, le mobilier pourrait aussi bien appartenir à une zone de dépotoir ou d'habitat extra-muros.

Monnaies.

- 1 petit bronze à la colonie de Cavaillon (COL CABE) : LT, pi. VI, 2572.
- 1 dupondius de Nîmes au crocodile, 1er type (LT, pi. VII, 2778) ; à l'avvers contremarque D.D dans un grénetis.
- 1 demi-dupondius de Nîmes.
- 1 as d'Auguste divinisé, frappé sous Tibère (22/23-30) : R.I.C., I2, p. 99, n°81.
- 1 monnaie d'Auguste presque complètement effacée.

Inscriptions.

- 1. Fragment d'une stèle funéraire à sommet arrondi, portant l'épithaphe de Lutatia [- - -] (musée de Nîmes). Fin 1er-première moitié IIe siècle apr. J.-C. : *I.L.G.N., 477* ; - *A. Blanchet, M. Louis, 1941, p. 116, n° 159 (3) et p. 119, n° 169.*
- 2. Inscription médiévale (musée de Nîmes) : *I.L.G.N., 511e.*

Sculptures.

- 1 Fragment de frise près du rempart : *F. Mazauric, 1908, p.272.*
- 2 Autel anépigraphé, orné d'un personnage féminin dans une niche ; trouvé en 1932, chemin de Pissevin (jardin du mazet Le Petit Nice), au quartier dit du Four de Borély (musée de Nîmes, inv. n° 932.4.1) : *É. Espérandieu, 19321 ; 1934b, p. 63 ; R.B.R., XI, 7648 ; - A. Blanchet, M. Louis, 1941, p. 116, n° 159 et p. 119, n° 169.*

38 - au n° 46, rue Montaury (ED 148)

Tour.

En 1969 (Dracar, 93), P. Varène a fouillé, dans la propriété Rouillet, une tour de l'enceinte. Le parement interne de cette tour Rouillet (corde de 5,80 m) forme le mur nord de la rue.

L'épaisseur du parement (1,785 m) permet de reconstituer une tour (diam. 11,53 m), dont on n'a pas pu retrouver les vestiges de l'autre côté de la rue : *P. Varène, 1992, p. 77-79, fig. 24, 30, 31 et 117 ; pour les plans anciens figurant cette tour, voir fig. 84, 86 et 88.*

39 - rue Montauray (voirie, ED 236)

Tours.

En 1967 (Dracar. 98), sur le site de la résidence Les Criquets, en élargissant la rue Montauray, on a dégagé une partie de la tour 1 des Criquets, sur une longueur de 6,40 m. Les vestiges n'ont pas permis de déterminer la surface et la forme de la tour : *P. Varène, 1992, p. 79, voir fig. 24, 30 et 118.* En 1963, sous la rue Montauray, on a dégagé « du blocage sur une longueur de 1,70m, comportant sur sa face ouest un parement de moellons dirigé obliquement du nord au sud » ; sur l'autre paroi, ce blocage était également visible. Ces vestiges, situés à 60 m environ à l'ouest de la tour 1 des Criquets, pourraient, selon *P. Varène*, appartenir à une autre tour (tour 2 des Criquets) : *P. Varène, 1992, p. 80, n. 429 et fig. 24 et 30.*

C'est peut-être la même que *J. Igolen* avait observée en 1935, comme étant « en contrebas du chemin et au ras du sol », à une centaine de mètres au-delà de la tour Rouillet : *J. Igolen, 1933-1935b, p. 72-73 et 84-85.*

40 - rue Montauray (voirie)

Tour (?).

Dans une tranchée réalisée en 1963 par les services de la voirie (Dracar, 138), on a mis au jour, sur une longueur de 2,40 m, deux parements orientés nord-est/sud-est. Ces vestiges pourraient appartenir à des constructions adventices extérieures au rempart, mais en attendant des découvertes ultérieures, leur forme et leur emplacement suggèrent à *P. Varène* qu'il pourrait s'agir des restes d'une tour circulaire, dite tour(?) de Montauray : *P. Varène, 1992, p. 80, fig. 24 et 30.*

41 - rue Montauray (ED 103)

Tour (?).

Les indications portées sur certains plans (plan parcellaire datant des années 1782-1783 et plan général illustrant l'ouvrage de *Fr. Germer-Durand, 1877*) et la nécessité de restituer un angle à l'intérieur du Préventorium pour relier les vestiges déjà connus, ont conduit *P. Varène* à penser qu'il devait y avoir à cet emplacement une tour, dite tour (?) 1 du Préventorium : *P. Varène, 1992, p. 80, fig. 24 et 30.*

42 - rue Montauray (ED 109a)

Tour.

En 1964 (Dracar, 103). près de la rue Montauray, les fondations d'une tour (tour Bénédictini) circulaire pédonculée (diam. interne 7,30 m), ayant partiellement conservé son couloir d'accès, ont été gardées à l'intérieur d'une maison. *A. Veyrac* l'a revue en 1989. Au sud de cette tour, on suit la courtine sur 44 m, entre les parcelles 103f et 108a. Il n'en reste que le blocage interne (épais. 1,90 à 2 m) ; son élévation est de 6,50 m : *P. Varène, 1992, p. 82-83, fig. 24, 32, 33, 74 et 119.*

43 - chemin des Piétons (ED 105, 106)

Poterne, tour.

Près du chemin des Piétons, *P.-M. Duval* et *P. Varène* ont dégagé, en 1963 (Dracar, 36),

une tour de type rectangulaire sur trois côtés et semi-circulaire sur le quatrième (tour 2 du Préventorium}. Cette tour (larg. 10,70m ; long. 17,24m) était située immédiatement au nord d'une poterne (larg. 2,38 m). Au nord de la tour Bénédictini, la courtine est signalée par un mur moderne et une terrasse. La courtine est visible de part et d'autre du chemin d'accès au Préventorium (sur 65 m environ). Ses moellons ont été remployés pour former les bordures des plantations de cet établissement : *P. Varène, 1992, p. 82-85 et fig. 32.*

44 - route de Sauve (ED 26a)

Tours.

En 1963 (Dracar, 102), l'enceinte augustéenne était visible dans la propriété Peysson, à flanc de colline au-dessus de la route D. 999. La courtine (fig. 105) y est encadrée de deux tours rondes : la tour Peysson 1 (au sud de la propriété) est conservée sous la forme d'un blocage au tiers de sa circonférence ; la tour Peysson 2 a été dégagée et intégrée dans un jardin surplombant la route de Sauve. Ses vestiges permettent de reconstituer une tour de type pédoncule dont « les diamètres intérieur et extérieur valent respectivement 7,40 et 11,12 m ». Enfin, ces deux tours de 73,53 m d'entre-axes figurent, depuis le milieu du XVIIIe siècle, sur les plans de la ville. La courtine interrompue, sur quelques mètres, à l'arrière de la tour Peysson 1, repart en continu en atteignant parfois une hauteur de 3,85 m, jusqu'au niveau de la tour Peysson 2 ; là, elle disparaît à nouveau sur 6 m environ, avant de rejoindre, réduite en hauteur et en épaisseur, la route de Sauve : *P. Varène, 1992, p. 85-87, fig. 24, 32, 122, 124 et 125.*

45 - chemin vieux de Sauve (DY 85 à 87)

Porte, passage du Cadereau, tours.

À l'endroit où le Cadereau pénétrait obliquement dans la ville près du vieux chemin de Sauve, il devait exister une porte encadrée de deux tours. St.-V. Grangent, Ch. Durand et S. Durant écrivaient, en 1819, que : « l'on voit, sur la planche première, que les murailles antiques passent, au nord, sur un torrent formé par les pluies qui tombent sur les coteaux qui traversent les routes d'Alais et de Sauve. Ce torrent, aujourd'hui appelé Cadereau, grossit considérablement après les orages ; et les Romains, en refermant son lit dans l'enceinte de leur ville, avaient dû s'occuper aussi des moyens de fournir un passage facile aux eaux sans donner une entrée aux ennemis en temps de guerre. Des vestiges qui existent encore sur ce point, nous ont suffi, après un scrupuleux examen, pour reconnaître la position de l'enceinte antique. On trouve encore les amorces d'une culée en pierres de taille, et d'un radier en maçonnerie qui traverse le lit du torrent. Deux fortes tours rondes en protègent les deux rives ; d'où il est aisé de conclure que les murailles étaient percées de deux ou trois arceaux dont le débouché était suffisant pour le libre écoulement des plus hautes eaux ; que ces arceaux étaient fermés par de fortes grilles de fer ; qu'un radier général fondé sur le ferme, servait d'établissement à toutes ces constructions, en s'opposant à la possibilité de fouiller au-dessous des arceaux pour s'ouvrir un passage dans l'intérieur ; et qu'enfin, cette portion importante de l'enceinte de la ville était protégée, en cas d'attaque ou de surprise, par deux grosses tours saillantes qui la mettaient à l'abri de toute crainte » : St.-V. Grangent, Ch. Durand, S. Durant, 1819. p. 35-36. P. Varène pense que cette porte a pu servir de passage à la voie vers Sauve, d'après les découvertes de sépultures faites aux alentours : *P. Varène. 1992, p. 87-89, fig. 24, 80, 83, 86 et 88.* Le rempart et la porte sont d'ailleurs mentionnés par A. de Rulman à l'occasion de ces découvertes funéraires [524].

46 - route d'Alès (DY 71)

Tour.

En remploi dans les fondations du mur d'enceinte et marquant peut-être une réfection tardive, M. Ricout a trouvé, en 1929, cinq inscriptions funéraires et un bas-relief (fig. 106) : Le Petit Méridional du 18.03.1929 ; - É. Espérandieu, 1929e, p. 122-123 et 147 (relation des découvertes) ; 1932e, p. 23-25 (étude des découvertes) ; un plan anonyme aux Arch. des Monuments Historiques (n° 47707) signale l'emplacement exact des découvertes et une tour carrée (fig. 107). En 1962, P. Varène n'a rien vu : P. Varène, 1992, p. 89. En 1984, dans les fondations de l'immeuble Les Myrtes, on a repéré une tour (tour des Myrtes) reliée obliquement à la courtine. Cette tour serait rectangulaire, selon les témoignages anciens, ou rectangulaire allongée avec un demi-cercle. Dans tous les cas elle est située à un changement d'orientation de la J courtine : P. Varène, 1992, p. 89-90, fig. 35-38 et 126.

Inscriptions.

- 1. Autel funéraire surmonté de rouleaux, portant l'épithaphe de Severus, fils de Lucius, par Serania Severa, sa mère (musée de Nîmes). Première moitié R du IIe siècle apr. J.-C. : *I.L.G.N.*, 493.
- 2. Autel funéraire de forme élancée, surmonté de B rouleaux. Épithaphe de Marcus Iulius Severinus, par Vettonianus, Chrysis et Sergianus, ses affranchis. Sur la base, cassée, subsiste la trace d'un bonnet B d'affranchi (musée de Nîmes). IIe siècle apr J -C : *I.L.G.N.*, 474.
- 3. Autel funéraire de forme élancée, surmonté de B rouleaux et d'une flamme. Épithaphe de Marcus Zulfius J Vethonianus, par Julia C(h)rysis, son épouse [voir J inscription précédente] (musée de Nîmes) (fig. 39), J Fin IIe siècle apr. J.-C. : *I.L.G.N.*, 475.
- 4. Autel funéraire de forme élancée, surmonté de f rouleaux et décoré, sur sa base, d'une oscia. Épithaphe de Iul(ia) Aprulla, par G(aius) Iul(ius) Onesimus et G(aius) Iul(ius) Aurelius Iulianus (musée de Nîmes), Fin IIe-début IIIe siècle : *I.L.G.N.*, 468.
- 5. Fragment d'un autel funéraire portant une épithaphe pour son épouse et pour lui-même, par Slammius [On]jesimus [texte à corriger] (musée de Nîmes). IIe siècle apr. J.-C. : *I.L.G.N.*, 473.

Sculpture.

« Buste d'une jeune femme à coiffure basse, vêtue fl d'une tunique et d'un manteau, parée d'un collier, HJ d'un bracelet et d'une bague portée au quatrième doigt de la main gauche, tenant dans ses bras un petit enfant ». À droite, buste d'homme drapé dont la tête manque ; sa main gauche tient le pied d'une coupe remplie de fruits. Au second plan, apparaît une autre femme (haut. 0,58 m ; larg. 0,85 m ; épais, 0,47 m). Au musée de Nîmes (inv. n° 929.1.6) : E. B Espérandieu, *R.B.R.*, XI, 7649.

47 - route d'Alès (DV 383-386)

En 1961 (Dracar, 136), à la limite nord de la parcelle 383, le blocage du rempart (côté interne) a été sur une longueur d'environ 35 m. Au cours de la même année, sur la parcelle voisine (DV 384), la démolition de bâtisses anciennes a découvert, sur une longueur de 10,90 m, la suite du parement interne qui conservait, au mieux, sept assises. Le décrochement correspondant à l'éventuelle tour du Parc de l'Empereur aurait également été observé à cette occasion. Enfin, l'exploration des parcelles DV J 385 et 386 n'a pas révélé de vestiges de la suite de la courtine : P. Varène, 1992, p. 91.

Dans le chemin d'accès de la résidence Le Parc de l'Empereur, P. Garmy et J. Pey ont dégagé, en 1981 B (Dracar, 87), 8,40 m de l'enceinte augustéenne. Il s'agissait, cette fois, du côté extérieur de cette structure, qui était adossée, sur la quasi-totalité de sa longueur,

à un bâtiment moderne, situé dans la par celle mitoyenne (DV 383). La courtine (épais, max. 2,50 m) était interrompue à l'ouest par le passage J de la route d'Alès, tandis qu'elle semblait se poursuivre, de l'autre côté, sous les remblais modernes (vestiges visibles en 1996 sur le côté gauche en venant d'Alès) : *P. Varène, 1992, p. 90-91, • fig. 35, 36 et 127.*

Tour (?).

Le décrochement de l'enceinte augustéenne, au niveau de la propriété du Parc de l'Empereur (ou de la parcelle DV 384, côté intérieur), peut-il signaler l'arrière d'une tour ? Le changement de direction de la courtine et la distance de la tour des Myrtes permettent à P. Varène d'avancer cette hypothèse. Si tel était le cas, la partie avant de cette tour serait toujours enfouie sous le sol de la résidence : *P. Varène, 1992, p. 91, fig. 36.*

Cette tour a peut-être été vue par Fr. Germer-Durand : « Nous voyons, en effet, les murs descendre à droite dans le vallon du Cadereau [...1, le long d'un rocher appelé Canteduc, non loin duquel on distingue encore dans une vigne la base d'une tour semi-circulaire...» : *Fr. Germer-Durand, 1877. p. 2.*

Carrière, dépotoir.

Au cours de l'opération de 1981 (Dracar, 8), les fouilleurs ont dégagé le front de taille de la carrière de Canteduc qui servit par la suite de dépotoir [115]. On y a extrait, pour la construction de l'enceinte, des pierres de moyen et de grand appareil, mais aussi des moellons. Une importante quantité d'enduits peints, caractéristiques du 2^e style final, et une tombe ont également été retrouvés (musée de Nîmes) : *J.-C1. Bessac, 1985-1987, p. 34, fig. 7 ; -M. et R. Sabrié. 1985, p. 289-318 ; - D. Darde, P. Garmy, J. Pey, 1990. p. 37.*

Tombe 15.

Cette sépulture à inhumation semblait en pleine terre mais une couverture de dalles calcaires la recouvrait (fig. 108). Le corps était en decubitus dorsal, la tête formant un angle avec l'axe de la colonne vertébrale. Le crâne était entouré par deux grands morceaux d'amphores que coiffait la partie supérieure d'une amphore Gauloise 1. Cette pièce émergeait du dallage calcaire. Une monnaie se trouvait sous le torse ; elle constitue le seul mobilier découvert en place. Dans les déblais de la tranchée ont été retrouvés une olpé et un balsamaire provenant très certainement de la tombe : *P. Garmy, J. Pey, 1981d ; - D. Darde, P. Garmy, J. Pey, 1990, p 37. Mobilier (musée de Nîmes) (fig. 109).*

- fragments d'une amphore Gauloise 1 à pâte sableuse ;
- un as de Titus : avers, Tête laurée à droite entourée de la légende (T.Cæs.) Imp. Aug.f. tr. p. co(n)s Vlce(n)sor) ; Spes à gauche tend des fleurs S.C. : *étude J.-C1. Richard ;*
- un balsamaire en verre vert, avec étranglement au tiers supérieur, fond légèrement concave (Morin-Jean 21, Isings 8), col brisé ;
- une olpé en céramique à pâte saumon sableuse, col et anse brisés ;
- des restes humains (marqués tombe S. I).

La monnaie étant des années 77-78, la tombe est donc postérieure à cette date.

48 - route d'Alès (DV 387, 388)

Au-delà de l'hypothétique tour du Parc, la courtine a été vue en 1961 (haut. 6 à 13,70 m). Les fondations comprennent deux décrochements ; l'élévation de la courtine se compose de 71 assises en petit appareil ponctuées de trous de boulin. Le parement externe de ce tronçon de rempart a été arraché et creusé à la base. On le voit dans l'angle sud-est du jardin de la résidence du Parc de l'Empereur (long. 13 m ; haut. 8 m) : *P. Varène, 1992. p. 92, fig. 36 et 128-130.*

49 - rue de Combret (DV 389, voirie)

En 1961 (Dracar, 64), dans la propriété André, P. Varène et P.-M. Duval ont effectué une série de sondages et relevé les vestiges de l'enceinte augustéenne dont J. Igolen avait signalé l'existence. Ces derniers servaient d'appui à une maison d'habitation ainsi que de parement nord à un souterrain passant sous la rue de Combret (celui-ci a été détruit depuis par des travaux d'élargissement de cette voie et le parement n'est plus que partiellement visible dans un regard d'égout) : *J. Igolen, 1933-1935b. p. 73 et carte ; - H. Gallet de Santerre, 1962, p. 632 ; -P. J Varène, 1992, p. 93-96, fig. 35 et 132.*

En 1983, afin de réaliser un projet immobilier baptisé le rocher de Canteduc, la maison d'habitation a été démolie. Ces travaux, suivis par P. Garmy et J. Pey, ont permis de reconnaître le tracé de la courtine, marqué par un décrochement extérieur, sur une longueur totale de 32 m (fig. 110). En 1996, une partie de ces vestiges est encore visible dans le sous-sol de certains immeubles édifiés sur cet emplacement : *P. Garmy, J. Pey, 1983-1984, non paginé ; - P. Varène, 1992, p. 93-94, fig. 133.*

Tour.

En 1961, dans le souterrain passant sous la rue de Combret, on pouvait voir le parement extérieur de ce qui est peut-être le mur arrière d'une tour ; en 1984 (Dracar, 86), des travaux de voirie exécutés pour faciliter l'accès à la copropriété du Rocher de Canteduc ont fait apparaître le parement intérieur de ce mur, mais ces vestiges, observés par J. Pey, n'ont été que très partiellement conservés et ne sont accessibles que par un regard d'égout (fig. 111). Grâce à ces différentes opérations archéologiques, on sait désormais que la longueur des vestiges, effectivement reconnue ou supposée dans ce secteur du plateau de Canteduc, est un peu supérieure à 140 m. L'originalité de la courtine est ici marquée par son épaisseur moindre en fondation (2,38 m pour 2,70 m habituellement) et un retrait réduit de moitié pour marquer le passage des substructions à l'élévation. Enfin l'état général de conservation n'a jamais permis d'observer de parement sur une hauteur supérieure à 1,72 m : *P. Varène, 1992, p. 93-95. J*

50 - impasse des Figuiers (DW 200)

Tour, dépôt votif.

Au mois de mars 1973 (Dracar, 33), en défonçant un « clapas » dans un terrain situé à l'extrémité de la rue Combret (propriété Vouilloux), des engins mécaniques ont partiellement mis au jour les soubassements d'une tour (tour Vouilloux) dont l'inventeur est M. Aliger. Par la suite une fouille, confiée à M. Py, a permis de retrouver un petit tronçon de la courtine et plusieurs murs extra-muros, de peu postérieurs au rempart contre lequel ils s'appuient. Dans un des espaces ainsi délimités, se trouvait un dépotoir constitué d'objets votifs (autels et petits vases), daté des années 40-70 apr. J.-C., et qui pourrait être lié à un culte de hauteur (au C.D.A.G.). Lors de l'aménagement de la propriété, les constructions greffées sur le rempart ont été démolies et de nouvelles parties de l'enceinte sont apparues. Les vestiges ainsi dégagés ont fait l'objet d'un relevé complémentaire en 1984.

La tour mise au jour était évidée et l'on y accédait par une entrée encore visible (épais, max. de la fondation 1,63 m ; diam. ext. 11,88 m). Enfin, cette tour se raccorde à la courtine d'une manière très particulière puisqu'on ne trouve pas son équivalent à ce jour sur toute l'enceinte nîmoise. En 1996, tous les vestiges décrits sont intégrés dans le jardin d'une propriété privée : *M. Aliger, 1974-1976, p. 190-193 ; G. Barruol, 1975, p. 522 ; -J.-L. Fiches, M. Py, 1978, p. 176-182 ; - P. Varène, 1992, p. 97-100.*

Sous la couche d'éclats de taille marquant la construction du rempart, un remblai a livré de

rare tessons plus anciens (céramiques, non tournée de la fin de l'âge du Fer, campanienne B, grise mono-chrome) : *M. Py, 198 la. p. 92-93.*

51 - entre l'impasse des Figuiers et la rue Guillaume-Laforêt (DW 201, 202)

Poterne ou tour.

Selon plusieurs auteurs anciens, une porte ou poterne aurait pu exister entre les tours Vouilloux et Rappaz. Cette hypothèse expliquerait que ces dernières ne soient pas situées dans le même prolongement. En l'état actuel des connaissances (1996), P. Varène préfère y voir une tour : *A. de Rulman, 1627b, f 263 ; - L. Ménard, 1758, p. 40 ; - Fr. Germer-Durand, 1877, p. 20 ; - P. Varène, 1992, p. 102.*

52 - rue Guillaume-Laforêt (DW 43a)

Tour.

En 1961 (Dracar, 38), trois sondages ont été effectués dans la propriété Rappaz par P. Varène et P.-M. Duval. Les résultats obtenus complètent les connaissances que l'on avait des vestiges d'une tour rectangulaire (tour Rappaz) figurant sur des plans anciens des XVIIIe et XIXe siècles, ainsi que du tracé de la courtine. Ces structures sont également visibles, côté extérieur à la ville, depuis le terrain Carayon (parcelle 43b) situé en contrebas. Elles ne sont à cet endroit conservées que « sur quelques assises et fondées sur un à-pic du rocher » : *H. Gallet de Santerre, 1962, p. 632 ; - P. Varène, 1992, p. 100, fig. 84-88, 136 et 137.*

Des travaux réalisés par O. Rappaz en 1963, ont mis au jour d'autres restes de la tour sans qu'aucun relevé n'ait pu être fait. L'ensemble des informations recueillies permet de reconstituer le tracé de l'enceinte qui, partant de la toute proche Tour Magne, se raccordait à la tour Rappaz selon un angle très fermé pour repartir ensuite perpendiculairement à sa face sud : *P. Varène, 1992, fig. 45 et 46.*